70e anniversaire

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 23 Saint-Boniface, le vendredi 23 septembre 1983



La Provencher aux piétons!

Pour redonner de la vie au boulevard Provencher à Saint-Boniface, l'architecte Etienne Gaboury propose des solutions originales.



Avec 80 membres, on peut sourire!

Dire que les 80 membres du Club d'âge d'or de Saint-Claude sont à la retraite, c'est presque injuste, affirme notre correspondante, Rose Philippe. Ne manquez pas son reportage sur le 10e anniversaire du club parmi les chroniques des régions.

Pour jouer

■ Avec le rire, même les Guatémaltèques peuvent survivre à la triste réalité politique. Le Teatro Vivo était à Winnipeg en fin de semaine.

123 millions de $

■ Les communautés de langue officielle, selon le baptème que vient de nous faire le Secrétariat d'État, ne crèveront pas de faim dans les cinq prochaines années.

Pas de politique

■ Si des quartiers de la division Seine ont été changés, c'est au nom de la justice et de la démocratie! Et les élections scolaires arrivent dans un mois...

On déBrock

■ La guerre de Dieter Brock contre l'administration va continuer à Hamilton et Tom Clements portera les couleurs des Bombers contre les Ti-Cats la semaine prochaine.

Referendumb

■ La question du référendum de Winnipeg du 26 octobre prochain à été acceptée au conseil municipal vers 3h30 du matin jeudi dernier. Cela a des conséquences sur la clarté. Voir l'OPINION.

Patrimonialement

■ Le patrimoine est en danger; il faut s'en occuper, rappelle Gilles Lesage dans une TRIBUNE LIBRE cette semaine. La Société historique a lancé une invitation.

Transcona immerge

■ L'immersion française a fait une nouvelle conquête au Manitoba: l'école Centrale est devenue à la rentrée une école désignée à part entière.

OPINION

La question du référendum de Winnipeg

"*Est-ce que le gouvernement provincial* du Manitoba constitué en vertu de l'Acte du Manitoba de 1871 et dirigé présentement par l'équipe néo-démocrate de Howard Pawley le 18e d'une longue lignée de politiciens voués à la défense des intérêts et des droits des citoyens un million en 1983 de cette province *devrait* en toute conscience et l'on sait comment elle est éclairée *retirer* c'est-à-dire remettre à l'étude *les amendements constitutionnels proposés* le printemps dernier à l'article 23 de ce même Acte du Manitoba et faisant l'objet d'une entente tripartite avec le gouvernement fédéral du Canada et la Société franco-manitobaine qui dit-on dans certains milieux représente les intérêts et les droits des Franco-Manitobains de cette province arrivés ici il y a déjà 250 ans avant tout le monde et donnant aux citoyens le droit à des services limités en français car il existe déjà des services très limités un peu partout depuis longtemps surtout dans les municipalités rurales et les commissions scolaires et autrefois même dans la ville de Saint-Boniface qui a été fusionnée à la métropole de Winnipeg il y a dix ans dans les ministères et agences et bureaux de l'administration provinciale là où le nombre le justifie et où la nature du service l'exige sans compter les droits acquis de se faire représenter à la législature et devant les tribunaux dans cette même langue ainsi que la reconnaissance officielle du caractère bilingue de ce territoire *et laisser le cas Bilodeau* jeune avocat originaire de Sainte-Agathe qui a fait ses études en Droit à l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick une province bilingue comme il n'en existe qu'au Québec et qui est quand même revenu après parce qu'il avait commencé une certaine affaire qui devait aller en Cour parce qu'il n'avait pas payé une contravention pour excès de vitesse dont il avait écopée il y a plusieurs années et qui n'était pas tout à fait légale selon lui puisque la loi avait été adoptée et promulguée uniquement en anglais *être entendu en Cour suprême du Canada* au mois de novembre et tranché quand ils auront le temps par les mêmes neuf juges de la même Cour qui se sont prononcés à l'unanimité le 13 décembre 1979 en faveur d'un cas semblable présenté par un activiste et néanmoins homme d'affaires de Saint-Boniface, Georges Forest, qui a rendu illégale la Loi de 1890 sur les langues officielles du Manitoba et dont la victoire a justement permi à Me Roger Bilodeau de contester comme il l'a fait toutes les lois adoptées et promulguées uniquement en anglais au cours des 93 dernières années pour que l'on sache une fois pour toutes si le mot "shall" rend les dispositions de la loi obligatoires ou facultatives et si la loi de 1890 est constitutionnellement acceptable et si elle ne l'est pas quels arrangements on doit faire pour la partie lésée depuis tant d'années qui seraient plus juste que de traduire toutes ces lois inutiles bien que la situation semble satisfaire un nombre encore impressionnant de bigots dans la province dont Sterling Lyon et Russel Doern pour n'en nommer que quelques-uns qui ont tout fait et réussi en partie pour discréditer le procureur général Roland Penner le principal négociateur de la province dans cette affaire en disant que ça allait coûter trop cher et trop de jobs à des fonctionnaires bilingues le poussant à tenir des rencontres d'information et des audiences publiques un peu partout au Manitoba dans les dernières semaines et qui se termineront à Winnipeg à la fin du mois coïncidant avec la tenue d'un référendum pour les résidants de la capitale comprenant une question sur la voie que devrait emprunter la province dans ce dossier que même les conseillers municipaux qui l'ont formulée ne comprennent plus?"

Jean-Pierre DUBÉ

OUI ou NON?

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Ne fléchissez pas, M. Pawley

M. Howard Pawley
Premier ministre

Au nom du conseil du Village de Saint-Lazare et au nom de ses citoyens et citoyennes, permettez-moi de partager avec vous nos préoccupations concernant les amendements proposés par votre gouvernement à l'Article 23 de l'Acte du Manitoba.

D'abord, il est important que vous sachiez que nous reconnaissons la Société franco-manitobaine comme porte-parole de la communauté franco-manitobaine dans ce dossier. Nous appuyons sans réserve l'entente qui avait été conclue entre cet organisme, le gouvernement fédéral et votre gouvernement, le 17 mai dernier. Le principe de fond qui soutient cette entente, soit que les langues officielles du Manitoba sont le français et l'anglais, est non négociable. Vous connaissez déjà la trop malheureuse histoire de la communauté franco-manitobaine depuis 1890 et il n'est pas nécessaire de la répéter ici. Nous vous exhortons de ne pas vouer notre communauté à un autre 90 ans de revendication épuisante et stérile.

Enfin, M. le Premier ministre, nous nous adressons à vous qui, d'office, avez la responsabilité de la défense des droits humains et linguistiques des citoyens et citoyennes du Manitoba pour vous encourager à ne pas fléchir devant cette question en raison de crasses pressions politiques. Il vous incombe de démontrer que des principes de fond respectant le droit de vivre et de s'épanouir dans la langue de son choix, ne peuvent pas être marchandés.

Omer Chartier,
Maire
Village de Saint-Lazare
le 12 septembre 1983

c.c. La LIBERTÉ
Gérard Lécuyer
Laurent Desjardins
Pete Adam
Roland Penner

Un rassemblement pour les femmes

Le vendredi 23 septembre 1983 aura lieu la troisième manifestation annuelle **Réclamons la nuit**. Cette manifestation est organisée en collaboration avec l'Association canadienne des centres de protection contre les agressions sexuelles. Des manifestations semblables se dérouleront dans plusieurs autres villes du Canada et des États-Unis.

Réclamons la nuit est le symbole de l'unité des femmes qui veulent protester contre toutes les formes de violence dont elles sont victimes: agression sexuelle, inceste, pornographie, coups et blessures.

Cette année, la date de la manifestation a été déplacée en prévision des fêtes juives. Ce geste de solidarité permettra aux femmes juives de prendre part à l'événement.

Des femmes qui représentent divers organismes féminins prendront d'abord la parole pour parler des actes de violence qu'elles ont vécus personnellement. Le rassemblement aura lieu à 20h00 devant le Palais législatif.

Le nouveau Programme des communautés de langue officielle

123 millions sur cinq ans pour consolider les institutions

Comme prévu, le Secrétariat d'État vient de renouveler son programme de subventions de cinq ans qui avait expiré en mars. Comme prévu aussi, le nouveau plan, baptisé maintenant Programme de communautés de langue officielle, comporte une série d'ajustements.

La grande nouveauté tient dans un mot: **institutions**.

Le premier programme de subvention quinquennal lancé en 1978 avait surtout pour but de permettre aux communautés minoritaires de langue officielle de s'organiser. De créer des organismes chargés de répondre aux besoins.

Ce deuxième engagement du Secrétariat d'État doit: "Encourager et aider les minorités de langues officielles aux niveaux national, provincial et communautaire, à établir et à maintenir leurs institutions, à développer leurs organisations et à participer, dans leur langue, à la vie sociale, éducative, culturelle et économique de la société canadienne".

Le nouveau Programme veut donc mettre l'accent sur la consolidation des institutions, au sens large, plutôt que sur la création d'autres organisations. Car évidemment le développement des minorités de langue officielle dépend fortement d'institutions (comme l'école) solidement établies.

"Avec une emphase accrue, le Programme des communautés de langue officielle encouragera la mise en place d'institutions et de services permanents propres à ces communautés de langue officielle," précise-t-on dans un document officiel.

6 pour cent de plus

Pour sa part, le Secrétaire d'État, Serge Joyal, se déclare "convaincu" que les budgets affectés au Programme permettront de s'atteler à cette "difficile tâche de mettre sur pied de plus en plus de services permanents".

À quoi ressemblent les budgets?

Entre 1983/84 et 1987/88, le budget total du Programme des communautés de langue officielle s'élève à 123 millions de $. Pour l'année 83/84, 22 250 000$ seront dépensés, c'est-à-dire 6 pour cent de plus que les quelque 21 millions de $ dépensés durant l'exercice financier 82/83. Le budget annuel ira en augmentant annuellement pour atteindre plus de 27 millions en 87/88.

Certains ont estimé que Serge Joyal n'a pas mis dans le Programme l'argent que ses propos enflammés lors de l'assemblée annuelle de la SFM en mars pouvaient laisser espérer.

Une critique que le directeur régional du Secrétariat d'État, Roger Collet, réfute. Parce que, précise-t-il, le ministre parlait de l'ensemble de l'effort en faveur des communautés de langue officielle. En effet, le Programme des communautés de langue officielle n'est qu'un aspect de la nouvelle politique.

Une plus grande flexibilité

"Dans la réorganisation du ministère, note Roger Collet, on a voulu intégrer tous les programmes qui traitent du domaine des langues officielles pour avoir une meilleure vue globale des besoins des communautés provinciales." Outre le Programme des communautés de langue officielle, on trouve un programme de bilinguisme en éducation et un autre de promotion (aide pour la traduction, l'affichage bilingue...)

La réorganisation a aussi assuré une plus grande flexibilité pour les bureaux régionaux de manière à faciliter la mise en oeuvre des changements appropriés aux besoins particuliers de chaque province.

Cette nouvelle approche est accompagnée d'un véritable changement de mentalité, puisque les subventions seront distribuées après une concertation avec les organismes bénéficiaires.

"En consultation avec la SFM et les organisations de la communauté, on va essayer de se concerter sur les priorités d'intervention d'année en année," souligne Roger Collet. Cette année, la priorité, c'est évidemment l'article 23.

Alors il y a fort à parier que certains organismes recevront moins de fonds cette année. Lesquels? Mystère...

Ce qui est sûr, par contre, c'est que le Manitoba, sur une base régionalisée, disposera d'environ un million et demi de $ du Programme des communautés de langue officielle pour cette année...



Roger Collet, le directeur régional du Secrétariat d'État. La concertation grâce à la flexibilité.

Deux gros changements

Depuis les deux années qu'il dirige le bureau régional du Secrétariat d'État, Roger Collet a noté deux gros changements.

D'une part, "la décentralisation qui permet une plus grande connaissance du milieu par le ministère et une meilleure utilisation des fonds et des ressources." Et d'autre part, "le développement d'un rapprochement entre la communauté multiculturelle manitobaine et la communauté francophone."

Sur ce dernier point, il convient de préciser que le Secrétariat d'État ne s'occupe pas uniquement de distribuer des fonds aux groupes francophones. Les groupes multiculturels, les droits de la personne, les autochtones, les services de traduction sont quelques autres dossiers dont le Secrétariat d'État a la charge.

Bernard BOCQUEL



POINT
page 15

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823

Des parents de la Seine continuent de voir rouge

Une trentaine de parents de la Seine ont décidé mardi 20 septembre de ne pas contester la décision du juge Armand Dureault qui a approuvé les changements apportés par la commission scolaire aux quartiers électoraux. Cette fois, la campagne électorale peut vraiment commencer.

La réforme introduite par la commission scolaire de la Seine, en très grandes lignes, amène une augmentation du nombre de commissaires. Ils seront neuf au lieu de huit. Ce sont les électeurs du quartier 1 (Saint-Norbert) qui devront élire trois commissaires plutôt que deux.

Mais pour tenir compte les hausses de population dans l'ouest de la division, les commissaires ont redessiné les frontières de quelques quartiers. Ils ont notamment dû partager les électeurs d'Ile-des-Chênes en deux: environ 600 voteront à Lorette et 584 se rendront aux urnes avec Saint-Adolphe.

Il faut une erreur grave

La commission scolaire a adopté ces transformations en mars. En juillet, la Commission des frontières a décidé que la Seine aurait mieux fait de ne pas procéder aux changements. Mais la commission ne se déclara pas battue pour autant. Elle interjetta appel devant le juge Armand Durealt de la Cour de comté, qui a fini par donner raison aux commissaires.

Dans le jugement qu'il vient de rendre, le juge Dureault conclut qu'il n'y a pas de matière suffisante pour stopper le processus démocratique. Parce que, à moins d'erreur grave dans la procédure ou dans l'appréciation des faits, il ne voit pas comment intervenir dans le processus décisionnel de la commission scolaire.

La décision n'est pas du goût d'un des parents opposés au changements à Ile-des-Chênes, Marjorie Beauchemin. Elle tient à souligner que si les élections ne se déroulaient pas dans un avenir aussi rapproché, ils auraient sûrement fait appel. "À la place, nous dépenserons nos énergies pour soutenir de bons candidats aux élections.."

Car il s'agit bien entendu d'un secret de polichinelle: ceux qui sont contre les modifications de frontières sont ceux qui croient qu'elles faciliteront (voire assureront) la réélection de certains commissaires.

Le président de la Seine, Roland Lavallée, qui se présentera cette année dans le quartier de Saint-Norbert, dément catégoriquement. "C'est absolument faux. Je vois mon élection comme plus difficile. Au lieu d'avoir 1 400 personnes à convaincre, il faudra en convaincre 4 000."

Pour le président de la Seine, la raison des changements est simple: "Il fallait mieux balancer les quartiers et ajouter un commissaire pour augmenter la représentativité. Il n'y a pas de politique dans la patente. Ça n'a pas été fait pour améliorer les chances d'un commissaire."

Conclusion de Roland Lavallée: "Dans cette affaire, il n'y a pas de gagnant, il n'y a pas de perdant. Je suis satisfait que la cour a reconnu le travail bien fait."



Roland Lavallée, président de la Seine. La cour a rendu justice au travail de la commission scolaire.

Pour les électeurs de la Seine, "le travail bien fait" se présente de la manière suivante:

Quartier 1: 4 049 électeurs. Saint-Norbert (3 188); La Salle (448); Turnbull Drive (84); Red River Drive (263); Glenlea (66). Trois commissaires à élire.

Quartier 2: 1 468 électeurs. Saint-Adolphe (884); Ile-des-Chênes (584). Un commissaire.

Quartier 3: 2 221 électeurs. Lorette. Deux commissaires.

Quartier 4: 2 646 électeurs. Sainte-Anne-des-Chênes et Richer. Deux commissaires.

Quartier 5: 1 066 électeurs. La Broquerie (619); Marchand (151); Sandilands (56); Saint-Labre (94); Woodridge (146). Un commissaire.

Tout est donc maintenant en place pour que les commissaires puissent se soumettrent au jugement final, sans appel: celui des électeurs.

Bernard BOCQUEL



La Provencher marchera avec le piéton

Cette fois, tout indique que le bout du tunnel approche pour le boulevard Provencher à Saint-Boniface

Si on voulait faire un jeu de mots facile, on dirait que les commerçants du boulevard Provencher se trouvent dans un cul de sac économique. Mais si un plan proposé par l'architecte Etienne Gaboury est mis en oeuvre, la Provencher pourrait bien devenir méconnaissable.



Voilà comment le boulevard pourrait avoir l'air d'ici l'été de 1985...

Il est loin d'être accueillant, le boulevard Provencher. Même avec la pelouse et les arbres qui séparent en deux les quatre voies de ce bout de la route no 57. Même si des commerçants ont fait des efforts pour égayer leur façade.

L'histoire du dépérissement du boulevard Provencher ne tient pas uniquement à un manque de dynamisme des commerçants. Loin de là. Le problème est d'abord démographique. La création de nouvelles banlieues, de gigantesques centres d'achat a laissé le centre-ville dépeuplé. Résultat évident: peu de gens, peu de commerces.

Pour combattre la tristesse économique du boulevard, une association de commerçants s'est constituée voilà trois ans. But avoué: revaloriser la Provencher, encourager un nouvel élan chez les commerçants.

L'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface a été lancée à un moment propice. Au moment où le municipal, le provincial et le fédéral ont convenu de dépenser 96 millions de $ sur cinq ans pour revitaliser un centre-ville mourant. Une entente connue sous le nom de *Winnipeg Core Area Initiative*, qui inclut le boulevard Provencher.

Une solution plus radicale.

L'Association des commerçants a obtenu 680 000$ du Core. Les responsables de cette organisation, qui compte aujourd'hui 120 membres, ont décidé de ne pas dépenser cette argent sur des améliorations cosmétiques. Plutôt, ils ont chargé Etienne Gaboury, il y a près d'un an, de soumettre un plan d'ensemble pour développer la Provencher. Un plan que le comité communautaire Saint-Boniface/Saint-Vital vient d'approuver en principe.

"La chose la plus importante à saisir, explique Etienne Gaboury, c'est qu'on appuie une rénovation urbaine de fond et non superficielle. Il y a un problème économique fondamental sur la Provencher. Des nouvelles vitrines et des nouvelles enseignes ne suffisent pas. Il faut appliquer une solution plus radicale. Les commerçants doivent comprendre que le marché ne peut pas augmenter sans une refonte urbaine."

Etienne Gaboury veut donc transformer un "réseau routier axé sur la voiture à un grand boulevard axé sur la personne humaine, le piéton". Comment? Grâce à une idée génialement simple: déplacer l'espace vert du milieu pour que le trottoir côté sud n'ait pas 15 pieds de large mais 40 pieds du pont Provencher jusqu'au parc Provencher.

Sans entrer dans tous les détails du plan d'ensemble, un tel retracé permettrait la construction d'un corridor pour les piétons de la cathédrale à la Provencher. Dans le but bien entendu d'inciter les quelque 60 000 visiteurs annuels de la cathédrale à flâner le long d'un boulevard Provencher accueillant cafés-terrasses et autres boutiques.

A imprimer

Car bien qu'il n'y ait que 10 000 résidents à Saint-Boniface, plus de 300 000 personnes se rendent annuellement dans le secteur institutionnel (de l'hôpital, en passant par le musée jusqu'au Centre culturel franco-manitobain).

Il y a donc de la place non seulement pour des commerces orientés vers les besoins des résidents, mais aussi des boutiques visant plus particulièrement les visiteurs de Saint-Boniface.

Etienne Gaboury a naturellement des idées bien précises sur le cachet qui devrait être imprimé à la Provencher du milieu des années 80.

Il croit d'abord que "l'architecture doit être un reflet de ce que les gens vivent, des valeurs qu'ils véhiculent. C'est la vie qui détermine la façon dont le milieu est construit. Les Canadiens français ont une tendance, celle d'intégrer le social, le professionnel et la vie familiale. Ainsi la plupart des anciens commerçants habitaient à l'étage de leur commerce".



Etienne Gaboury: retrouver un contexte urbain qui reflète davantage la vie.

Le raffinement et la vitalité

"On cherche donc à créer le cachet d'un grand village, avec beaucoup de couleurs, beaucoup d'activités. On cherche une texture urbaine qui est inspirée du raffinement et de la vitalité de notre tradition française."

Etienne Gaboury parle bien de créer et non de recréer. Le Old Market Square, par exemple, c'est la recréation d'un passé. On a des vieux bâtiments avec du caractère, on ajoute les lampadaires ancien style et voilà le passé recréé!

L'architecte de la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface a choisi une voie plus ambitieuse: "Certes il faut s'inspirer du passé. Mais il faut aussi poser un geste de confiance dans l'avenir. On est fier de notre passé, de notre héritage. Mais cet héritage doit nous permettre de faire de plus belles choses. Il ne faut pas avoir peur de cette aventure."

Bernard BOCQUEL

D'ici l'été prochain

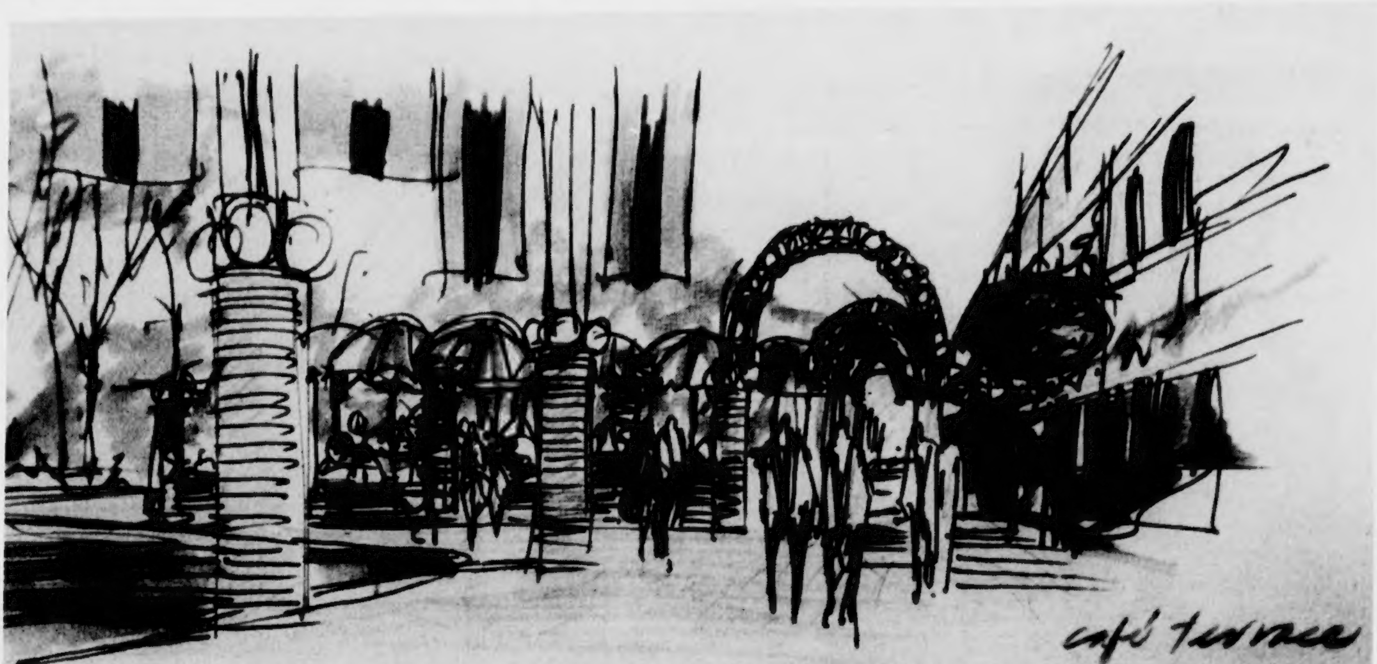
La clé du plan d'ensemble d'Etienne Gaboury pour créer un boulevard Provencher attirant résidents et visiteurs réside dans un nouveau tracé du boulevard (voir l'article).

La question, évidemment, c'est de savoir si la ville de Winnipeg payerait la facture, estimée à environ un million et demi de $$. Ou au moins une partie de l'addition, puisque l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface dispose de 680 000$ en provenance du Core.

Le conseiller du quartier Taché, Guy Savoie, a bien conscience du problème d'argent. Mais il en voit un autre: "prendre une rue encore bonne". Autrement dit, l'acceptation du nouveau tracé par le conseil de ville qui sera élu en octobre "dépendra des pressions exercées par les commerçants et les résidents. La pression des gens du quartier a toujours un effet positif sur les conseillers."

Le directeur général de l'Association des commerçants du vieux Saint-Boniface, Gerry Hamel, ne se fait d'ailleurs pas d'illusion: "Il va falloir commencer à faire du cabalage auprès des politiciens." Il estime que la transformation de Saint-Boniface en quartier entièrement résidentiel et plus peuplé serait facilitée si la Provencher était revitalisée.

Selon le scénario le plus optimiste, les travaux pour redessiner le boulevard selon les plans d'Etienne Gaboury pourraient commencer au plus tôt l'été prochain.



Dans sa vision de la Provencher, Etienne Gaboury veut "créer de la profondeur", donner une unité au boulevard. "Le cachet du boulevard devrait respecter l'échelle humaine."

La programmation du CCFM de A à Z

Une autre saison au Centre culturel franco-manitobain a été lancée. Des point faibles. Mais surtout beaucoup de points forts.

À l'affiche: du cinéma de qualité, un café-rencontre avec un programme varié, des expositions de toutes sortes, des tournées de théâtre pour les enfants et une grande fête du dixième anniversaire du Centre, une série de spectacles.

Le point fort de la programmation pour 83-84 au Centre culturel franco-manitobain est certainement la continuité du projet Foyer qui met en vedette, à chaque fin de semaine, des artistes pour tous les goûts. Après 116 spectacles dans ce café-rencontre l'an dernier, le Centre propose toute une gamme d'artistes pour cette année.

Dans les prochains mois, on annonce au Foyer la musique de Gérard "Ziz" Jean et de Laurent Roy, la poésie de l'Ontarois Jean-Marc Dalpé et le théâtre du Cercle du plagiat.

Du côté du cinéma, on n'a jamais vu mieux au Centre. Les meilleurs films de langue française pourront être vus. Entre autres, des films de Claude Miller, d'Eric Rohmer, de François Truffault, de Jean-Jacques Beinex, de Costa Gavras et d'Andrzej Vajda.

Pas de grands noms

Six expositions d'art sont aussi prévues pour l'année à venir: "Artistes de chez nous 83", qui consiste de 26 tableaux par des Franco-Manitobains, des dessins sur papier de Michel Leblanc, des tableaux de Yvon Villarceaux, de Paul Guyot, de Robert Freynet, et une exposition spéciale pour le dixième anniversaire.

Il y aura aussi des expositions et des ventes d'artisanat. En novembre, "**Le menu arts d'oeuvres**". En décembre, "**Le salon d'artisanat**". Et en février, "**Les belles trouvailles**".

En plus, des cours d'artisants seront offerts comme dans le passé. Le dessin, la sérigraphie, le tissage, la ceinture fléchée et la poterie sont prévus.

Pour les enfants, le Centre offre un programme toujours aussi intéressant. Cette année, il est marqué particulièrement par les spectacles de théâtre. Notamment, La Boître à poppicos d'Edmonton qui présentera trois de ses créations: **Bougeotte, Te sens-tu serré fort?** et **Spectacle Picolo**. Le Théâtre du Nouvel-Ontario mettra en scène **L'histoire de peine lune**.



La directrice du CCFM, Lorette Beaudry-Ferland

S'il existe un point faible dans la programmation du Centre cette année, il se situe certainement au niveau de la série d'abonnements de spectacles. Réduit de 6 à 4 spectacles, cette série n'offre plus la variété de naguère.

Certes la création manitobaine **La bonne nouvelle** par l'Alliance chorale Manitoba a sa place. Car, le Centre se doit d'encourager les spectacles de chez nous.

Seulement, les trois autres spectacles n'offrent pas assez pour intéresser les jeunes. "Philippe" de Philippe Pitre, Répercussion et un hommage à Brel semble tous répondre à un groupe très restreint.

La programmation ne contient aucun grand nom comme dans le passé, comme Pauline Julien, Garolou ou Robert Paquette. Au niveau régional, il n'y a pas de représentation dans le domaine de la chanson contemporaine.

On ressent aussi dans ce choix une crainte de courir le risque. Dans le passé, on a offert du différent. **Au creux de la chanson** sert certainement d'exemple. Bien que ces spectacles aient reçu de nombreuses critiques, ils ont été très appréciés. Car il reflétait ce désir de vouloir se tailler une place franco-manitobaine dans les arts d'aujourd'hui.

Roland STRINGER



À l'occasion de leurs Noces d'or
Albert et Yvonne Carrier
Albert et Léona Leblanc

voudraient remercier chaleureusement tous les parents, amis et connaissances qui ont célébré avec eux une messe à leurs intentions, le samedi 9 juillet 1983, en l'église de Lorette, Manitoba.

Les jubilaires se sont retrouvés ensuite avec leurs enfants et petits-enfants, frères et soeurs et plusieurs amis dans la salle du Centre communautaire du Précieux-Sang pour un banquet et soirée dansante.

Les jubilaires désirent également remercier tous les parents et amis qui sont venus de la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et le Québec pour fêter avec eux.

Ils remercient sincèrement leurs enfants qui ont organisé et animé cette fête mémorable.

TRIBUNE LIBRE

L'entreposage ne valorise pas le patrimoine

Une nouvelle saison commence. Comme pour plusieurs organisations, c'est le temps de renouveler nos engagements. La Société historique de Saint-Boniface n'échappe pas à cette règle. Par la même occasion, nous sommes portés à préciser ce que comporte cet engagement.

Bien que celui-ci n'est pas le même suivant que l'on siège au conseil d'administration, que l'on fait partie des nombreux volontaires qui offrent leur service, que l'on soit membre ou que l'on fasse partie du personnel, tous nous avons à répondre au mandat que nous ont légué les fondateurs de la SHSB, à savoir de conserver et de promouvoir notre patrimoine.

Le mot "patrimoine", aussi lourd de sens qu'il puisse être, ne semble pas soulever l'enthousiasme auquel on pourrait s'attendre. Le mot évoque chez plusieurs l'idée de vieilleries, de choses dépassées, d'antiquités pour spécialistes et personnes tournées vers le passé ou nostalgiques. Et encore, pour certains le patrimoine ne concerne que tout ce qui peut intéresser les personnes plus âgées seulement.

La raison de cette attitude, nous pouvons la circonscrire en s'attardant sur ces deux mots: conservation et promotion. Conservation, d'abord, parce que la raison pour laquelle on associe souvent des concepts péjoratifs à l'idée de patrimoine provient de l'état dans lequel se trouvent les biens du patrimoine. Le manque d'espace, de personnel et de ressources financières pour la protection, la restauration, l'identification, le storage et l'exposition de ces biens donne pour résultat un entreposage dans des conditions qui ne mettent pas en valeur ces biens.

Suite à cet état de choses, la promotion du patrimoine souffre de difficultés encore plus grandes ayant à faire connaître et apprécier ce qui ne reçoit pas assez d'attention pour être bien conservé.

L'enthousiasme auquel on pourrait s'attendre vient de ce que le patrimoine touche au coeur de notre existence, c'est-à-dire notre identité. Ce passé que nous cherchons à connaître ne s'offre pas seulement comme une information sur ce qui n'est plus, mais bien comme une révélation de nous-mêmes.

Il faut s'occuper aussi du patrimoine en formation

Nous sommes habités par les projets, les aspirations, les valeurs, les choix et les promesses de ceux qui nous parlent dans les institutions, les constitutions, l'architecture, les oeuvres d'art et toutes les autres réalisations qui nous fournissent le lieu de nos gestes d'aujourd'hui.

Le support matériel et visible de cette présence du passé se trouve dans les textes, les bâtiments, les objets fabriqués, les peintures et autres biens culturels.

L'importance de ce matériel ne peut être assez soulignée car par ce matériel la lecture du passé devient possible et y trouve son appui et sa référence. Forts d'un passé que l'on a exploré et assumé, nous prenons en main l'orientation de notre présent et nous ouvrons des espaces plus riches et plus étendus pour demain.

Dans ce cadre, l'intérêt généalogique, les expositions, les publications, les conférences, la désignation des sites historiques et autres activités de la SHSB ne seraient possible sans ces activités primaires de conservation liées au dépôt d'archives, à la bibliothèque, aux artefacts, aux objets de musée et aux bâtiments historiques.

À ce patrimoine du passé, il faut aussi ajouter le patrimoine en formation. Tout comme il y a un sens dans ce lien que nous avons avec le passé, il y a un sens qui se constitue aujourd'hui pour ceux de demain. Ce dialogue que nous pouvons établir avec nos descendants est entre nos mains et l'importance que nous accordons à ce que nous produisons aujourd'hui en détermina la portée et le contenu. Le patrimoine n'est pas seulement affaire d'hier et des ancêtres mais aussi d'aujourd'hui et pour les générations à venir.

Nous avons donc tous un effort à faire de promotion du patrimoine. Cette promotion peut se faire de bien des façons, les champs d'activités étant bien vastes. Pour toutes ces raisons, la SHSB lance un appel à tous ceux qui s'intéressent au patrimoine de supporter pleinement ses activités et de venir grossir ses rangs.

Gilles LESAGE
Directeur de la SHSB

Vous êtes les bienvenus au souper paroissial de

Sainte-Geneviève

dimanche 25 septembre 1983
de 16h00 à 20h00
à la salle paroissiale
de Sainte-Geneviève

Adultes: 5$; enfants: 3$
Moins de 5 ans: gratuit



Félicitations et meilleurs voeux
à Hélène et Lionel Bruneau

du 463, rue Louis-Riel qui célèbrent leur 50e anniversaire de mariage.

Leurs enfants, Marcel, Jacques et Jeannette organisent un thé-rencontre en leur honneur le dimanche 2 octobre 1983 chez Marcel, de 14h00 à 17h00.

Tous les parents et amis sont invités à partager leur joie en se rendant au thé-rencontre.

Les seuls cadeaux désirés sont votre présence et vos voeux. Pour plus d'information, appelez **Marcel au 257-6537**.



EVELYNE
REESE

Conseillère quartier
Langevin

Réélisez

Reese	**X**

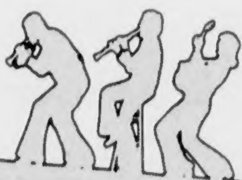
au Centre...

Réservez-vous 4 soirées spéciales

- découvrez la percussion avec RÉPERCUSSION, les 4 et 5 novembre!
- partagez l'expérience d'une naissance extraordinaire avec LA BONNE NOUVELLE, les 9 et 10 décembre!
- faites connaissance du Brel qu'ont connu ses amis avec JE PERSISTE ET SIGNE — BREL de Danielle Oddera les 9 et 10 mars!
- explorez notre monde avec PHILIPPE, les 13 et 14 avril!

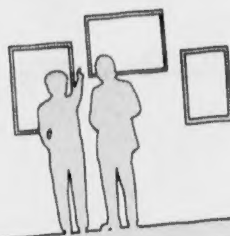
Les abonnements sont maintenant en vente de $19.60 à $28.00. Composez le 233-8972 pour commander le vôtre!

Tous ceux qui payent leurs abonnements avant le 22 octobre participeront au tirage d'un repas pour deux au restaurant ***La Vieille Gare.***



Exposition

Artistes de chez-nous 83
continue jusqu'au 2 octobre.



Au Foyer

Gérard "Ziz" Jean
compositeur/interprête
franco-manitobain
Jeudi, vendredi et samedi
les 22, 23 et 24 septembre.



CINÉ SÉRIE

30 films récents au Cinéma Main, 245, rue Main
les lundis à 20h00 entre le 26 septembre et le 14 mai

Notre premier film:

le 26 septembre
Le Pull-Over Rouge (1979)
une réalisation de Michel Drach

4h13, Christian Ranucci, 22 ans va à la guillotine pour le meurtre d'une fillette, enlevée par un inconnu. Six témoins ont dit à son procès avoir vu rôder un homme en pullover rouge près des enfants. Or, on a trouvé un pullover rouge près de l'auto accidenté de l'accusé. Mais est-ce que c'est assez pour condamner un homme à mort?



EN FRANCE,
LE 28 JUILLET 1976,
LA JUSTICE EXÉCUTAIT
CHRISTIAN RANUCCI.
AUJOURD'HUI,
ON DOIT ADMETTRE
QU'IL N'EXISTAIT
AUCUNE PREUVE
FORMELLE
DE SA CULPABILITÉ.



Pour plus de renseignements: 233-8972
340, boulevard Provencher St-Boniface

Centre Culturel Franco-Manitobain

Jouer avec le rire pour combattre la réalité

Deux pour cent de la population au Guatémala contrôle 72 pour cent de la terre. 30 000 personnes ont été tuées par les militaires depuis 1966. 100 000 Guatémaltèques vivent présentement en exil au Mexique, dont les membres de la troupe de théâtre Teatro Vivo, qui ont su faire rire les Winnipégois de cette triste réalité.

Rire pour prendre conscience. Rire parce qu'il y a trop de sérieux. Rire parce qu'en pleurer ne résoudra rien.

"Nous ne changerons pas le monde avec le théâtre," rappelle Edgar Flores, un des quatre membres de Teatro Vivo qui a présenté à Winnipeg en fin de semaine dernière deux spectacles qui portaient su la vie des Guatémaltèques: **El mundo de los burros et En la linea**. (***Voir l'encadré.***).

"Nous visons plutôt à simplement faire notre part pour changer les relations qui existent entre les personnes," insiste Edgar Flores. "Et en même temps, nous cherchons à prélever des fonds pour les réfugiés de notre pays qui sont dans le sud du Mexique."

Pour atteindre cet objectif, les membres de Teatro Vivo n'ont pu choisir de meilleurs moyerns pour faire un tableau minutieux de leur pays: la comédie. Un texte très comique avec une préoccupation spéciale pour le mouvement du corps. Bien entendu tout, à l'exception de quelques expressions, se passe en espagnol.

Se moquer de soi

Teatro Vivo ne se gêne pas de se moquer de la culture des Guatémaltèques. Les comédiens aiment beaucoup rire d'eux-mêmes. Ils s'amusent à imiter la mère d'une famille typique, de pauvres gens qui doivent se coller un contre l'autre dans l'autobus...

L'appel à l'imagination se fait continuellement, surtout pour les Canadiens qui comprennent mal l'espagnol. Teatro Vivo invite le spectateur à utiliser son imagination pour créer le décor et les circonstances d'une situation sur scène. On mime la semence d'une récolte, un duel western, l'achat de produits au magasin, le cirage de souliers...

Devant les autochtones

La participation active de l'auditoire au spectacle est un autre aspect important pour cette troupe. Les spectateurs voient parfois les comédiens circuler parmi eux. À un point, on a même vu les spectateurs s'unir aux comédiens pour applaudir un discours fasciste donné par le président des forces armées.

Après chaque spectacle, les comédiens entament une discussion avec les spectateurs. En général, ce genre d'expérience laisse les gens mal à l'aise. Dans le cas de Teatro Vivo, l'auditoire manifeste un besoin de donner une suite au spectacle. D'ailleurs, le simple fait que les comédiens applaudissent eux-aussi à la fin confirme l'engagement qu'ils ont envers leur pays.

Car une priorité depuis les débuts de Teatro Vivo, c'est la lutte pour la libération des Guatémaltèques.



Edgar Flores: du théâtre pour changer les relations entre les personnes.

Après 29 représentations en Colombie Britannique et quelques-unes à Medicine Hat, Saskatoon, Régina, Brandon, Teatro Vivo a passé une semaine à Winnipeg. Pendant ce séjour, ils ont eu l'occasion de jouer deux fois sur les réserves autochtones de Sioux Valley et Long Plain.

Quand on est en exil

Pour Edgar Flores, "la réaction des autochtones a été très différente; ils riaient d'une autre façon. On avait l'impression de présenter un spectacle à des Guatémaltèques. Car on se ressemble beaucoup. Même si notre culture est très différente".

Enfin, Edgar Flores, en tournée depuis trois ans à l'extérieur du Guatémala, insiste sur un point. "Le théâtre, c'est notre travail et nous continuerons à parler de notre pays dans notre travail. Cela demande de la conviction quand on est en exil. Mais ce qui nous aide, c'est de savoir que nous parlons à des personnes, et non des Canadiens, des Américains ou d'autres nationalités..."

Roland STRINGER

Entre le misère, la vie et la mort

***El mundo de los burros** et **En la linea** sont deux créations collectives de Teatro Vivo qui évoquent clairement un monde défavorisé à la recherche d'un nouveau pays.*

El mundo de los burros *(Le monde des bourriques). Un monde où certains travaillent comme cireurs de souliers quand ils ne s'intéressent pas à travailler de façon illégale pour gagner la vie. D'autres, plus chanceux, se trouvent un emploi qui paie, mais jamais assez pour acheter le nécessaire.*

C'est aussi une population qui est en majorité analphabète, manque de soins médicaux, utilise un système de transport inadéquat...

Seulement les yeux du touriste ou à l'écran de la télévision peut-on voir plus que la survie. Car la vie est un rêve. Et ce rêve n'existera pas tant que le peuple n'aura pas renversé les dirigeants. Ceux-ci qui n'ont guère peur de se servir de moyens militaires pour garder le contrôle.

Mais comme le suggère les dernières paroles de cette pièce, ce renversement se fera tôt ou tard: "Rien ne peut empêcher la vie, et rien n'arrêtera la vie. Parce qu'il n'y jamais eu rien qui a pu arrêter la vie."

En la linea *parle de la marche d'un peuple sur la corde-raide. Victime de pouvoir, ce peuple se voit imposer des frontières qui le séparent de la liberté. On lui a dessiné une ligne entre le vie et la mort, la paix et la guerre. Plus précisément, entre le Mexique et le Guatémala.*

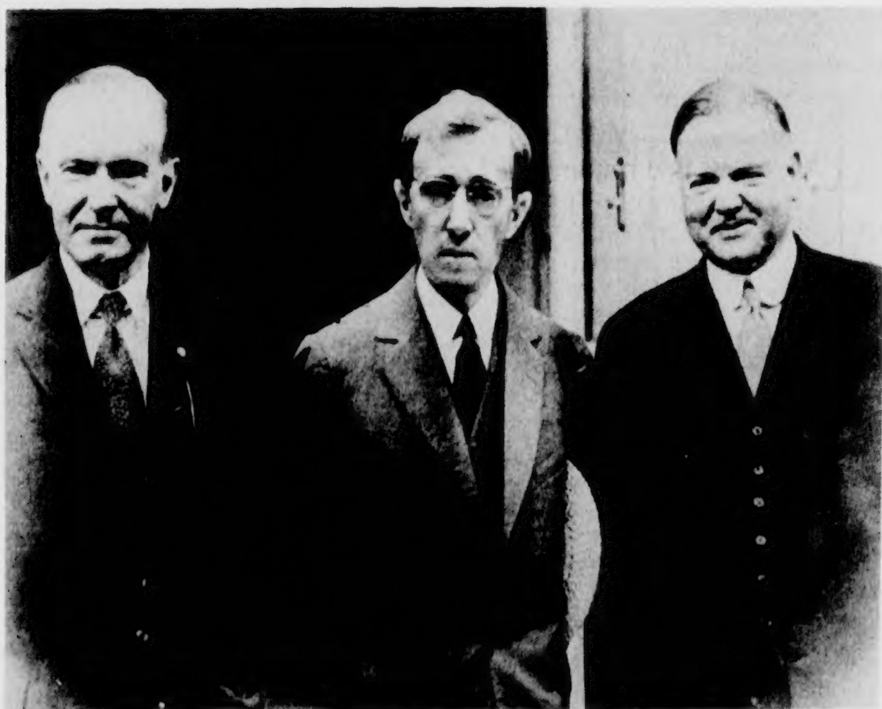
Dans le cas de celui qui vit du mauvais côté de la ligne, la vie prend une drôle de valeur. Car la mort est quotidiennement sur le perron et on s'attend à l'entreprendre frapper à la porte d'une minute à l'autre.

Pour les 100 000 réfugiés guatémaltèques au Mexique, ils ont au moins réussi à sauver leur vie. C'est ce monde qui est décrit dans **En la linea** *(Sur la ligne).*

Cette création repasse la vie de deux groupes distincts de réfugiés: ceux de la ville où les citoyens participent ouvertement à la manifestation contre les dirigeants, ce qui les oblige à quitter le pays. Et ceux de la campagne, où les gens demeurent ignorants des activités des dirigeants jusqu'au jour où on décide de les évacuer ou de les éliminer.

R.S.

Le film de la semaine



Re-Zelig

L'état des films à Winnipeg étant ce qu'il est, voilà une première (pour la rubrique): Zelig revient comme le film incontesté de la semaine. C'est le dernier de Woody Allen et probablement son meilleur.

Cette comédie-documentaire est à l'affiche du Cinéplex. Classification: Mature.

LE CARNET CULTUREL

Marie Tifo mange du homard

"C'est sûr que le cinéma me fascine, que je veux voir jusqu'où aller là-dedans. Mais si ça ne marche pas... ce n'est pas grave. J'ai un métier, moi, je suis une actrice, pas une starlette, une belle image dont on fait un film. Mais je suis bien mordue par le cinéma. J'ai des rêves énormes, de beaux projets. Mais je vais revenir au théâtre, au moins une fois par année. Le contact avec le public, c'est... vital," avait répondu, en juin 1981, Marie Tifo pendant un entretien avec le mensuel Actualité.

Marie Tifo, choisie "actrice de l'année" en 1980 au Festival international du film de Chicago pour son rôle dans le film québécois **Les bons débarras**, sera bientôt à Saint-Boniface.

C'est lors du Gala du Cercle Molière, le 30 septembre au Centre culturel franco-manitobain, que cette comédienne québécoise se présentera sur scène. Comme dans le passé, un souper au homard suivra ce spectacle.

Le prix du rouge

Un film à la Alfred Hitchcock ouvrira la série de film du Centre culturel franco-manitobain. Question de savoir si la personne qui portait un pull-over rouge est celle qui a tué une fillette.

Le pull-over rouge, une réalisation de Michel Drach, examine la vie d'un faux coupable. Encore que cela ne soit pas sûr.

Au cinéma Main le 26 septembre.

"Mademoiselle, voulez-vous danser..."?

Les Danseurs de la Rivière-Rouge veulent faire 'swinger' le monde encore une fois cette année. 125 personnes étaient inscrites à leur programme de l'an dernier.

C'est Jean-Paul Cloutier, employé des Danseurs, qui sera responsable des cours donnés aux adultes. Ce qui comprendra surtout de la gigue et des pas et figures de la danse 'canayenne'.

Pour les enfants, quatre membres de la troupe du spectacle des Danseurs verront à ce que ces jeunes apprennent des danses comme la bastringue, la gigue, des danses internationales et à jouer les percussions.

L'école folklorique des Danseurs de la Rivière-Rouge débutera le 3 octobre.

Leyrac en livre

Une nouvelle maison d'édition québécoise lance son premier livre. Les Éditions Primeur viennent de publier un texte d'une québécoise bien connue pour ses hommages à Emile Nelligan, Félix Leclerc et Charles Baudelaire, pour son jeu comme comédienne au Théâtre du Nouveau Monde et surtout, pour son interprétation de **À mon pays** *de Gilles Vigneault.*

Il s'agit de Monique Leyrac, comédienne, chanteuse et écrivain, qui vient de voir son premier livre publié, **Mon enfance à Rosemont**.

Mon enfance à Rosemont repasse les années 30 et 40, les chansons, les coutumes, les croyances et les difficultés. Somme toute, Monique Leyrac y raconte sa jeunesse jusqu'à son premier engagement professionnel... à l'âge de 14 ans.

Roland STRINGER

Le CALENDRIER

- Un film des 62 meilleures annonces publicitaires en 1980 pourra être visionné à la Galerie d'art de Winnipeg, du 21 au 25 septembre. Le prix d'entrée est de 2$ pour les membres et 3$ pour les non-membres.

Jeudi 22

- Franco-sol tiendra un café-orientation au 278, rue La Vérendrye à Saint-Boniface, à 19h30. L'organisme s'adresse aux personnes seules (séparées, divorcées, veuves, etc.).
- Gérard "Ziz" Jean sera l'artiste en spectacle au Foyer du CCFM, du jeudi au vendredi.
- En spectacle au Canot du Festival du Voyageur, "Folle Avoine", du jeudi au samedi.

Samedi 24

- L'ouverture-gala de la saison de l'Orchestre symphonique de Winnipeg se déroulera lors d'un concert à la Salle du centenaire, à 20h00. Des oeuvres de Beethoven et de Brahms sont à l'affiche.

Dimanche 25

- Une soirée pour jeunes de 14 ans et plus sur le thème "Les fréquentations" se déroulera au Centre colombien, 210, rue Masson, à 19h30. La soirée sera animée par **Gilles Beaudry**, conseiller matrimonial.
- L'art nouveau au Manitoba est le thème de l'exposition à la Galerie d'art de Winnipeg. Le vernissage de l'exposition des oeuvres de dix artistes manitobains aura lieu à 14h00.

Lundi 26

- Le premier film de la Cinésérie de l'Office nationale du film, intitulé "Le pullover rouge" aura lieu au Cinéma Main, 243, rue Main, à Winnipeg, à 20h00.

Mardi 27

- Le Wildlife Foundation du Manitoba fera la dédicace du centre Fort Whyte, au 1961, chemin McCreary à Winnipeg, à 16h00.
- "Voyageurs and wagonmen: French speakers of Manitoba" est le thème d'une causerie qui sera donnée à la Galerie d'art de Winnipeg par le professeur Philippe Mailhot de l'Université du Manitoba, à 19h30.

Lundi 3 octobre

- L'Ordre fransicain séculier de la Paroisse de la Cathédrale fêtera le 50e anniversaire de sa fraternité par une célébration eucharistique spéciale, à 19h30 dans la basilique.

MINI-FRANCO FUN SAINT-VITAL

Un mouvement qui consiste de rencontres d'enfants d'âge préscolaire avec leurs mamans, ayant pour but d'encourager nos enfants à parler français et de s'amuser en groupe.

Pour plus de renseignements, téléphonez à Claire Nadeau au 256-8628.

C'est le temps d'embarquer...

L'heure est grave! C'est le temps de s'unir et se réunir pour faire valoir les intérêts de notre communauté francophone. Une manifestation impressionante est planifiée pour MARDI SOIR PROCHAIN le 27 septembre au Centre communautaire de la légion à Ste-Anne, dans le cadre des audiences publiques sur les amendements à l'article 23 de l'Acte du Manitoba.

Il faut se faire voir!

Tous sont encouragés à produire des pancartes et des bannières qui sauront transmettre un message très simple: que le gouvernement provincial respecte l'entente conclue de bonne foi au mois de mai dernier. Le message doit être positif, et sympathique.

Il faut se faire entendre!

Afin d'assurer le confort et la participation de tous les gens, une grande tente sera érigée, avec haut-parleurs et écrans géants. Cela permettra à tous de suivre les présentations qui se dérouleront à l'intérieur du Centre communautaire. De la soupe aux pois et du café seront servis à ceux qui le désirent.

Il faut s'y rendre!

Tout à travers le Manitoba français, des autobus ont été réservés pour accomoder ceux qui ne peuvent s'y rendre autrement. Pour les gens de la ville, les départs auront lieu entre 17h30 et 18h30, du Collège de St-Boniface au 200, av. de la Cathédrale. Le nombre de sièges est limité, donc prière d'arriver assez tôt. MARDI PROCHAIN, à STE-ANNE, c'est une histoire que l'on ne saura taire.

Vivre en français chez-nous

Brock s'en va à Hamilton

Tom Clements: une réponse à l'ennui

La partie des Bombers contre les Stampeders de Calgary vendredi dernier n'a certainement pas été une répétition de leur première rencontre à Winnipeg. Au lieu d'être ouvert et excitant, le jeu semblait péniblement long par moments. Mais cela ne risque pas de se reproduire cette année...

Tommy Clements, le célèbre quart-arrière des Tiger-Cats de Hamilton, est maintenant membre des Bombers de Winnipeg à la suite d'un échange contre Brock. Sa prédilection pour la course et une offensive rapide apportera sûrement un nouveau dynamisme au jeu de la formation locale.

Après la partie du 16 septembre à Calgary, il était évident que l'administration du club winnipegois devait désennuyer les partisans d'une façon ou d'une autre. Malgré une victoire de 19 à 13 pour les Bombers, le match n'a pas inculqué de fierté ou d'enthousiasme aux spectateurs qui l'ont vu à la télévision.

Aucun touché offensif n'a été compté par les deux équipes mais les défensives en ont marqué un chacune. Le restant des points est venu des bottés de placement et des transformations.

Et Hall?

On doit toutefois se réjouir du fait que Trevor Kennerd a réussi chacun de ses essais et a été responsable de 13 des 19 point comptés par Winnipeg. La défensive a aussi très bien joué.

Mais, il faut l'admettre, le football est un produit qui doit être vendu au public tout comme la cire pour automobile. Il est donc nécessaire d'ajouter un nouveau visage de temps à autre afin de susciter un nouvel intérêt.

C'est une des raison pourquoi on s'est accaparé de Clements. Un nouveau visage et une bonne réputation sont peut-être la réponse à l'apathie qui règne chez les spectateurs de Winnipeg. En plus, Clements est un quart-arrière d'expérience. En tant que tel, il pourra aider considérablement au développement de Nickie Hall et de Norman Gibbs qui ont plus ou moins adopté le même style d'attaque.

Un salaire exorbitant

Pour les Tiger-Cats, la situation s'avère elle aussi plus profitable. En la personne de Dieter Brock, ils auront un quart-arrière qui veut jouer. En effet, Brock voudra jouer pour Hamilton car on lui propose de terminer son contrat avant 1985. Après une bonne saison, les gérants des Ti-Cats n'ont qu'à hausser son salaire et le placer sur des "waivers".

Avec son salaire exorbitant, aucune équipe ne voudra le réclamer, ses services seront terminés dans la LFC et il pourra s'en aller aux États-Unis. C'est un scénario plausible.

En plus, ce qui s'avère efficace à Winnipeg, risque de faire de même à Hamilton. Un nouveau visage et une réputation attireront de nouveau les gens au stade Ivor-Wynne.

Les Bombers affronteront les Rough Riders de la Saskatchewan samedi. Il est possible que Tom Clements dirige déjà l'équipe.

Georges VERMETTE



Kennerd: la seule arme offensive contre Calgary



Ce sera au tour des enthousiastes à Hamilton d'accueillir Dieter Brock.

Monsieur Jean Lafontant

(de Montréal) assure, depuis la rentrée, les cours de sociologie au CUSB. M. Lafontant a terminé sa scolarité de doctorat, a enseigné pendant sept ans au Collège Marguerite-Bourgeoys et a assuré plusieurs cours à l'Université de Montréal et à l'UQAM. Après avoir, pendant un an, effectué des recherches pour le compte de la United States Agency for International Development en Haiti, M. Lafontant est retourné à l'enseignement -son occupation préférée qui, du reste, lui réussit - à l'Université Laurentienne de Sudbury où il a séjourné pendant cinq ans. Il s'est impliqué dans les affaires franco-ontariennes et a pu ainsi acquérir une très bonne connaissance de la situation des Francophones hors-Québec. Jean compte à son actif plusieurs publications en théorie du développement économique et culturel. Aujourd'hui, il s'intéresse plus particulièrement à la sociologie des idéologies et de la famille. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.



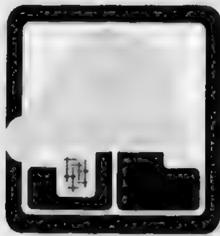
Les SOLIDES

Reçue à La LIBERTÉ, la semaine dernière, une lettre intéressante dont voici des extraits choisis: "...Je vous envoie un nom avec son adresse pour que vous lui fassiez recevoir La LIBERTÉ par la poste, un abonnement gratuit à chaque semaine... Je suis certain que cette personne-là sera intéressée à recevoir La LIBERTÉ gratuitement pour soutenir en même temps le français... Je voudrais que vous lui envoyiez La LIBERTÉ gratuitement à chaque semaine de ma part." En voilà un qui se dévoue pour la cause!

Comme ça, le gouvernement québécois nous prend pour une cause perdue... Le ministre des affaires culturelles, Gérald Godin, nous donne cinq ans, le premier ministre Lévêque nous donne 15 ans. Nous on leur donne moins que ça: entre 1971 à 1982, la part québécoise au Canada des citoyens ayant des revenus s'élevant au-dessus de 200 000$ est passée de 36 pour cent à 21 pour cent. C'est un peu du pareil dans les autres niveaux de revenus. On verra bien qui rira le dernier!

On sait que, de toute façon, cette affaire est simplement un règlement de compte entre la SFM et le PQ. On sait que la SFM est intervenue en avril dernier en Cour supérieure du Québec pour dénoncer la publication, en français seulement, de règlements découlant d'une lointaine Loi 105, elle adoptée dans les deux langues. Alors pour les indépendantistes, c'est du pareil au même quand le fédéral paye le voyage d'Alliance Québec au Manitoba et le voyage de la SFM à Montréal!

Alors Dieter Brock nous quitte pour de vrai, pour s'en aller jouer chez Harole Ballard. La vie sociale de notre ex-quart-arrière s'annonce encore plus platte: Hamilton n'a même pas de zoo!



Festival du Voyageur

Convocation assemblée annuelle Festival du Voyageur Inc.

mercredi 28 septembre, à 19h30

Salle communautaire le Rendez-Vous, 768, avenue Taché

(Entrée rue Aubert) **Saint-Boniface, Manitoba 247-7692**

Minutes abrégées
Assemblée annuelle
Festival du Voyageur Inc.

Procès-verbal du 3 juin 1983

Présents, du conseil:
Marjolaine Boulet
Diane Bourbonnais
Lucille Cénérini
Gérald Dubé
Vincent Dureault
Philippe Lavack
Louis Lemieux
Henri Marcoux
Gérald Pantel
Réal Sabourin
Henri Simard
Rémi Smith
Léo Teillet

1. **Mot de bienvenue** Président Gérald Pantel
2. **Élection du président de l'assemblée** M. Michel Monnin — Adoptée
3. **Ratification de l'ordre du jour** — Adoptée
4. **Lecture du procès-verbal de la réunion du 4 juin 1981** — Adoptée
5. **Rapport du Président** — Adoptée
6. **Rapport du Directeur gérant** Gérald Turenne — Adoptée
7. **Rapport financier** présenté — Adoptée

- Les rapports mentionnés sont disponibles sur demande au bureau du Festival du Voyageur Inc.

8. **Ratification des actes et omissions du conseil d'administration** — Adoptée
9. **Nomination des vérificateurs pour 1982-83 - Forest, Guénette, Chaput** — Adoptée

Nouvelles affaires, que le procès verbal soit publié dans La LIBERTÉ — Adoptée

Changement à la constitution, que tout membre régulier sauf le personnel a droit de vote — Adoptée

Permis pour le salon, que les membres du Festival du Voyageur Inc. appuient le Festival pour l'obtention d'un permis pour le salon des membres — Adoptée

10. **Élections** que Noël Leclerc soit Président d'Élections — Adoptée
11. **Présidence** que Léo Teillet soit élu à la présidence — Adoptée
12. **Élection 4 postes:** Les quatres nouveaux directeurs sont:

Raymond Bisson   Marcel Gauthier   Suzanne Nolette   Jean Suszko

Adoptée

Ajournement

Festival du Voyageur Inc.
Saint-Boniface, Manitoba

Bilan
au 30 avril 1982

Actif

Actif à court terme		
Argent en banque - opérations		$235,698.00
- fiducie (Note "2")		279,212.23
Comptes à recevoir	$ 6,457.63	
moins: provision pour comptes douteux	1,255.81	5,201.82
Intérêt couru		2,969.75
Inventaire (valeur de réalisation nette)		8,892.07
		531,973.87
Immobilisations		
Edifice (Note "3")		300,000.00
		$831,973.87

Passif et Surplus

Passif à court terme		
Comptes à payer et dépenses courues		$ 6,564.75
Fiducie (Note "2")		279,212.23
		285,776.98
Passif à long terme		
Cité de Winnipeg - emprunt - (Note "5")	$ 35,000.00	
Cité de Winnipeg - emprunt - (Note "6")	300,000.00	335,000.00
Passif total		620,776.98
Surplus (Note "7")		211,196.89
		$831,973.87

REPÈRES

Encore plus de médecins

Le collège des médecins et chirurgiens du Manitoba signale que le nombre de médecins dans la province a augmenté de 27 par rapport à l'an dernier. Ceci porte le nombre de médecins inscrits au Manitoba à 1 843. D'autres chiffres indiquent que 149 médecins ont quitté le Manitoba l'année dernière, comparativement à 124 en 1981. 70 d'entre eux se sont établis dans d'autres provinces, 30 aux États-Unis et 49 dans d'autres pays

Lettres

Pas de politique

M. le rédacteur,

Acceptez notre appréciation pour le travail d'information que votre journal fait au sein de la communauté francophone manitobaine.

Reconnaissant que La LIBERTE est lecture requise chez la plupart des résidants de la Division scolaire de la rivière Seine, nous aimerions donc clarifier chez vos lecteurs le paragraphe "A moins de deux mois des élections..." dans Les Solides du 2 septembre.

Le bulletin "Les nouvelles scolaires" de la Rivière Seine est vraiment le véhicule d'information de l'administration divisionnaire et n'a jamais été considéré comme instrument politique.

Votre interprétation du message du président de notre commission scolaire nous blesse un peu, car vous avez abaissé, à un niveau vulgaire, des sentiments que nous, les bénéficiaires, avons ressenti comme légitimes et honnêtes quand nous les avons inclus dans notre véhicule d'information.

Nous tenons, M. le rédacteur, à ce que vous reconnaissiez que nos commissaires sont encore capables de sentiments empressés envers le personnel divisionnaire.

Bien à vous,

Jean A. Beaumont, directeur général
André Chaput, secrétaire-trésorier
Jean Suszko, Directeur général adjoint
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba
le 14 septembre 1983

Une école unique

Imaginez 200 élèves de 11 à 15 ans qui passent leur journée scolaire à communiquer et à apprendre dans une langue autre que leur parler maternel. Vous vous retrouvez au Collège Béliveau.

Situé à Saint-Boniface, au 296, rue Speers, cette école est la seule présecondaire/secondaire en immersion totale au Canada, où les étudiants de la 7e à la 10e année conduisent toutes leurs activités scolaires et parascolaires en français, sauf pour l'étude du sujet English Language Arts.

La plupart des élèves sont du Parc Windsor et de Southdale, alors qu'une cinquantaine viennent des divisions scolaires de la métropole de Winnipeg pour s'avantager d'une éducation spécialisée. La grande majorité viennent de foyers anglophones et sont en immersion depuis la maternelle.

Il est facile de comprendre que c'était d'abord les parents qui choisissaient l'école d'immersion française. Le lecteur curieux se demande peut-être pourquoi ces jeunes adultes du Collège Béliveau perpétuent le choix initial des parents. C'est certes qu'en progressant, l'élève sérieux réalise l'importance d'une deuxième langue; il réalise que d'être bilingue dans un futur rapproché sera aussi important, par exemple, que d'être familier avec les ordinateurs.

Les inscriptions au programme d'immersion française démontrent un intérêt grandissant. Par exemple, le nombre d'élèves au CB en 82-83 était de 108, alors que pour l'année 83-84, nous sommes 182.

Eve Dillistone
Tim Friesen
Michael Kaan
Janet Macaulay
Shelagh Ryan
Winnipeg, Manitoba
le 16 septembre 1983

INTERROGATION

Accepter la décision de l'évêque

S'il est vrai, comme nous l'avons vu la semaine dernière, que le prêtre est un pèlerin du service, un ambassadeur de la Parole, et qu'il doit pouvoir répondre généreusement à l'appel de son évêque et accepter de servir d'autres communautés chrétiennes, il est tout aussi vrai que les communautés paroissiales doivent, elles aussi, accepter cette aventure et ce défi.

Il est tout à fait normal qu'une paroisse s'attache au prêtre qui est à leur service. Il est tout à fait humain que les gens finissent par considérer un tel comme étant LEUR prêtre. Il est tout à fait plausible que les paroissiens en arrivent à penser que LEUR prêtre ne les quittera jamais. Il est tout à fait compréhensible que les gens veuillent tout faire pour garder LEUR prêtre.

Ceci dit, les paroissiens d'une communauté chrétienne ne doivent jamais oublier que le prêtre leur est prêté pour un temps de service. Il appartient, non pas à leur paroisse, mais à l'ensemble du diocèse et il est normal et même souhaitable qu'il puisse servir d'autres communautés. Et c'est pour cette raison que toute communauté doit accepter généreusement le départ d'un prêtre qu'ils ont beaucoup aimé et accueillir tout aussi généreusement un autre prêtre-étranger qui vient les rassembler au nom du Seigneur Jésus.

Cette réalité est au coeur même de l'Église, Peuple de Dieu. Le prêtre est choisi du milieu du Peuple de Dieu pour servir au milieu de ce peuple. Ce peuple est toujours plus grand qu'une seule communauté paroissiale. Et si une communauté peut exprimer ses désirs et ses souhaits, si une communauté doit se prendre en main et susciter une conscience toujours plus vive de ses membres, elle doit aussi accepter dans la foi et dans la confiance la décision de l'évêque, décision faite dans l'intérêt de l'ensemble d'une communauté diocésaine.

Et il ne faut pas oublier non plus des réalités plus terre à terre... S'il est vrai qu'un prêtre est aimé par une partie de la population d'une paroisse, il est tout aussi vrai qu'une autre partie de cette même population trouve plus difficile d'oeuvrer avec ce prêtre. Ils sont rares les prêtres qui peuvent rassembler tout le monde sans qu'il y ait quelques frictions et tensions. Car, tout prêtre, aussi saint soit-il, demeure un homme avec des qualités et des faiblesses. Et les faiblesses de celui-ci risquent de fatiguer un tel groupe dans telle paroisse, alors que les faiblesses d'un autres fatigueront un autre groupe... Ainsi, sur quelques années, tous les gens de la paroisse peuvent entretenir avec le prêtre des relations d'amitié et d'entente, de croissance et de vie.

Oui, j'admire les communautés chrétiennes qui acceptent généreusement le départ d'un prêtre aimé et qui ouvrent les bras à l'arrivée d'un autre... Elles ont compris, ces communautés, ce qu'est l'Église.

Claude BLANCHETTE, ptre

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Shane H. I. Lasker
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310 Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. Ç.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TEL 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
James L. Downey, C.D., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: 2 motocyclettes, 1 mini bicyclette, 1 motoneige. Articles de toutes sortes. Tél.: 237-6273
-117-

À VENDRE: une auto, 76 Nova SS, 2 portes, 350, 4 vitesses, servo direction, servo freins. Prix 2 500$ ou meilleure offre. Tél.: 256-2644, après 17h00
-119-

À LOUER: une suite, une ch. à coucher avec un régrigérateur et cuisinière dans Saint-Boniface Tél.: 237-8813, après 16h00
-124-

À VENDRE: lait frais .50/l; oeufs, boeuf. Laurin Dairy, Dufresne, Manitoba. 30 km à l'est de Winnipeg sur No 1, 1 km à droite sur la 207. Tel 888-3336
-125-

UNE DAME garderais des enfants âgés de 2 ans et plus, la journée ou après l'école seulement. Près de l'école Taché. Tél.: 247-8085, Gisèle
-126-

PENSION et soins pour bébés ou personnes âgés, handicapés physiquement ou mentalement. Tel 1 755 2824
-127-

VENTE de bric à brac dans la véranda au 476, rue Ritchot, vendredi le 16 septembre de 18h00 à 21h00. Raison déménagement hors province, articles ménagers et un peu de tout. Venez voir
-128-

VENTE PRIVÉE: rue Dollard, Saint-Boniface, près de l'hôpital, 1½ étage, 4 ch. à coucher, 2 salles de bain, cave à grandeur, un garage. Tél.: 233-3583
-129-

ÊTES-VOUS célibataire? Avez-vous de la difficulté à rencontrer la personne qui vous convient? Le "Dating Place" est un service d'introduction moderne pour hommes et femmes de tout âge. Un service personnalisé et efficace est assuré. Consultation gratuite ½ du coût pour membres des autres clubs de rendez-vous ("dating clubs"). 1 mois gratuit avec une adhésion au club. Tél.: 949 9139 ou rendez-nous visite au 305 - 504, rue Main, Royal Bank Tower "Nous changeons des vies."
-130-

VEUX LOUER: une suite, une ch. à coucher avec un réfrigérateur et cuisine dans Saint Boniface. Tél.: 237-8813, après 16h00
-124-

À VENDRE: un lit de deux places (sans matelas), une coiffeuse, une commode, deux petites tables et deux lampes de salon; le tout en bon état. Tél.: 233-4505
-125-

VENTE PRIVÉE: rue Louis-Riel, bungalow, deux ch. à coucher, salon cuisine, salle de bain, salle de récréation. Une salle de bain et une ch. à coucher au sous-sol. Tél.: 237-5126
-105-

À VENDRE: haut-parleur J.B.L. L19, puissance mini 10, maxi 100. Tél.: 237-1877
-131-

STATIONNEMENT disponible ou entreposage pour véhicule sur Provencher. Tél.: 256-5149
-132-

À LOUER: un appartement, une ch. à coucher, poêle, réfrigérateur fournis et en parti meublé. Dans Saint-Boniface. Tél.: 247-9243
-133-

ÉTUDIANT recherche logement à louer. Tél 256-2078 ou 237-8564, après 19h00
-134-

À LOUER: bungalow, Parc Windsor, 3 ch. à coucher, tout fournis. À louer pour 6 mois. Libre le 1er novembre. Tél 256-9252
-135-

À VENDRE: orgue Thomas électrique, deux claviers, huit pédales, rythme comme neuve, avec banc. Machine à tricoter "Brother" avec les accessoires. Tél.: 233-4735
-136-

À VENDRE: ferme 300 acres, avec porcherie, 50 truies et engraissement. Belle grande maison, 6 chambres, bel emplacement près de le 59, eau par puits artésien. Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée. Tél.: 433-7899
-137-

À VENDRE: fermes céréalières ou laitières toutes grandeurs. Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée. Tél.: 433-7899
-138-

À VENDRE: 160 acres terre de bois et pâturage, très bon pour la chasse. Immobilière de Saint Pierre Realty Ltée. Tél.: 433-7899
-139-

À VENDRE: choix de maisons, commerces, hobby fermes dans centres francophones. Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée. Tél 433-7899
-140-

À VENDRE: AM-FM 8 tracks avec les cassettes 8 tracks, speakers comme neufs; meilleure offre Tél.: 233-7276
-141-

GARDIENNE RESPONSABLE: recquière à domicile, 4 jours par semaine, de 9h00 à 17h00. Tél.: 237-0639 ou 944-1900
-142-

À VENDRE: Orgue "Conn" moderne, électrique, 13 pédales; en très bonne état; usage très minime. Tél.: 233-2473
-143-

À VENDRE: 680 briques, 35 cents chacune, couleur brun pâle; un orgue 200$; 6 blocks cheminée 4,10$ chacun; 4 tuiles 6$ chacune; chaise barbière antique, meilleure offre. Tél: 433-7674
-144-

À VENDRE: Upright piano, bonne condition; 675$. Tél.: 256-2694.
-145-

À VENDRE: "1975 Dodge Royal Monaco", voiture complètement équipée, 4 portes, climatiseur automatique, toutes les options électriques. 1 200$ Appelez au 257-5691
-146-

À VENDRE: bonne maison de famille, dans le vieux Saint-Boniface, 3 ch. à coucher, salle à dîner, cuisine moderne; salle de récréation et salle de bain au sous-sol; double garage; maison d'été; possession immédiate. Léo Grouette au 237-6261 (DELBO Real Estate Ltd.)
-147-

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gerald Bohémier

RNR TRANS
BOISVERT TRANSMISSION
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) JL23684

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

POINT

Pierre, Brian, René et les autres!

Finalement, on s'est trompé. On croyait que l'affaire-23 préoccupait essentiellement les francophones du Manitoba et leur gouvernement provincial, ainsi que Pierre Elliott Trudeau et Brian Mulroney. C'était compter sans les cousins québécois...

Car il a l'art du bon mot, le ministre péquiste de l'immigration et de la loi 101, l'ineffable Gérald Godin. Ce poète bien connu ne se contente plus d'écrire les paroles des chansons de sa chum Pauline Julien. Il a voulu faire un pas de plus dans le militantisme indépendantiste en qualifiant de "stupide" la timide tentative du gouvernement néo de garantir des services en français aux francophones.

Il parait en effet que le français au Manitoba est une "lost cause", car seulement quatre pour cent de la population manitobaine parle le français. Pour ce parolier réputé, "La seule solution, c'est de reconnaître que le Québec est français et le reste du Canada anglais".

Devant la fureur occasionnée par ces commentaires, M. Gourdin a changé de toune lorsqu'il a répondu au député manitobain Gérard Lécuyer durant une récente émission du Point de Radio-Canada. S'il fallait le croire, il aurait seulement dit qu'une communauté est perdue quand elle n'a pas d'institution (écoles, services sociaux, etc.). En somme, oui, bravo, il trouvait les événements-23 ben le fun!

C'était tellement peu convaincant que même René Lévesque s'est senti obligé de s'enfarger à son tour en jouant les futurologues. Pour lui, ce que voulait dire son ministre, c'est qu'il n'y avait plus grand espoir pour les francos au Manitoba en l'an 2000. Mais qu'à court terme, il fallait tout de même offrir un solide appui moral à ceux qui sont aux prises avec tant de racisme.

On dirait qu'il ne veut vraiment pas apprendre, René. Il avait déjà dû ravaler plus ou moins son fameux "Dead Ducks". Le voilà qui s'aventure à prédire l'avenir. Lui qui veut changer le statut politique du Québec, il devrait être le premier à admettre que l'avenir n'est pas inéluctable.

Il faudra bien qu'il comprenne un jour que sa conception de la nation, qui provient tout droit des bas-fonds de la pensée politique du 18e siècle, ne l'autorise pas à prédire l'avenir de minorités.

L'ironie est terrible: un homme politique avec une pensée du passé enterre des gens en vaticinant sur l'an 2000!

De retour au Manitoba et à septembre 1983, on doit malheureusement constater que sur le front de l'article 23, on ne s'est pas trompé. Le manège des audiences publiques se déplace dans le Manitoba rural où la plupart des conseillers municipaux trouvent que le français coûte trop cher et s'avère bien trop inutile dans la Province du Milieu.

On attend donc avec intérêt le grand rendez-vous fixé aux francophones à Sainte-Anne-des-Chênes le 27 septembre, à l'occasion des audiences publiques. Qui a dit que les audiences étaient d'inutilité publique? Elles devraient permettre une bonne petite fête. On pourrait même demander à Gérald Godin de nous écrire une chanson! Sans empiéter sur son talent, osons souligner que "référendum" rime parfaitement avec "dumb".

Ce qui ne nous permet toutefois pas encore d'inclure les conseillers de la ville de Winnipeg, maire en tête, dans le refrain. Car la communauté multiculturelle pro-article 23, à travers son organisation Manitoba23, espère encore faire changer d'avis les conseillers.

Il faut bien reconnaître que l'idée n'est pas entièrement folle. Après tout, cet excellent Jim Ernst s'était prononcé contre le référendum nucléaire parce qu'il est contre tous les référendums. Mais cet homme de principe(s) a eu le courage moral de faire une exception en votant en faveur d'un référendum qui demande à une majorité de se prononcer sur les droits d'une minorité.

Jim Ernst devrait jaser un brin avec René Lévesque, histoire de se rassurer. Car on dirait que ceux qui veulent achever le travail de 1890 n'ont pas la même "confiance" dans l'avenir que le premier ministre québécois...

Bernard BOCQUEL



Saint-Claude

80 personnes membres du Club Âge d'Or

Dans le but de marquer le 10e anniversaire du Club Âge d'Or de Saint-Claude, 72 membres se rencontraient pour un souper et une soirée de divertissements, le 9 septembre dernier.

Louise Philippe, présidente, a d'abord souhaité la bienvenue aux membres et aux invités d'honneur. Parmi ses invités, on remarquait trois personnes de Haywood qui avaient été co-fondateurs du club. On sait que après quelques années d'existence, le club comptait suffisamment de membres venant de Haywood pour qu'ils forment leur propre club à Haywood.



De gauche à droite: Mme Byrialson, vice-présidente; Mme Louise Philippe, présidente; Denise Arbez, secrétaire.

Après le souper, préparé par les dames du club, Mme Byrialson, vice-présidente, a brossé le tableau du Club Âge d'Or depuis sa fondation jusqu'à 1983

Le Club Âge d'Or a connu ses débuts en janvier 1973 sous les auspices de Nouvel Horizon qui venait d'être institué pour le regroupement et le loisir des personnes à la retraite. Dire que les 80 membres du Club Âge d'Or de Saint-Claude sont à la retraite, ce serait presque injuste, car, activités, dévouement, responsabilités, ingéniosité rendent leur club vivant et jeune comme on a pu le constater en cet anniversaire

Mme Byrialson a souligné du courage et de l'optimisme qui ont prévalu depuis le commencement du club. Et, pour prouver cela, elle a parlé assez longuement du beau local dont ils sont si fiers aujourd'hui Il s'agissait de rénover une vieille boulangerie. Mme Byrialson précise, "Bâtisse bien délabrée mais sur un emplacement idéal... Devant une tâche si ardue, il fallut beaucoup de courage et d'optimisme pour voir quelque chose de beau sortir de ces débris." Et, c'est bien. Salle confortable et spacieuse, d'autres organismes locaux la trouvent de leur goût pour leurs réunions

Le Club est ouvert tous les jours de la semaine. Il y a actuellement 80 membres Ils peuvent jouer au "shuffleboard", aux cartes, faire de la lecture. Et la petite cuisine est là pour se faire du café. Il y a deux parties de cartes organisées par semaine et une soirée de bingo tous les deux dimanches

Rose PHILIPPE



Sr Clémentine Johnson, autrefois Sr André Saint-Jean, vient d'être nommée animatrice du Couvent de l'Assomption à Saint-Claude.

C'est son 3e stage dans notre paroisse Elle était à notre école en 1950 et en 1964

Ile-des-Chênes

Calendrier

Dimanche 25 septembre, de 14h00 à 16h00 au centre récréatif, **thé-bazar** paroissial avec vente de pâtisseries et d'articles variés. Tirages de prix. Casino Comptoir d'enfants

Soyons du nombre et en grand nombre à Sainte-Anne-des-Chênes le mardi 27 septembre où se tiendront les audiences publiques sur les amendements à l'article 23. Ne manquons pas cette manifestation de grande importance à notre avenir

Saint-Norbert

Qui fait quoi à l'école Noël-Ritchot?

Cent soixante-neuf jeunes sont inscrits à l'école française Noël-Ritchot pour l'année scolaire 1983-84, aux niveaux de la maternelle à la neuvième année.

Le 15 septembre fut désigné journée d'accueil pour la nouvelle directrice, Anna Labelle, pour les nouveaux professeurs l'abbé Pierre Gagné, Martial Marcoux, Raymond Mulaire, ainsi que les 24 nouveaux élèves

La nouvelle directrice a déclaré que le thème de la journée était "Communication", et ce, pour souligner le fait que c'est aussi le thème de l'année en cours.

Dans le même esprit, le chant d'ouverture était "La Communication", paroles et musiques de l'école Lagimodière de Lorette, sous la direction de Paulette Lafond.

Nicole Bosc a souligné l'importance du fait que l'école offre une bonne formation dans toutes les disciplines et aussi en religion. Les chants de Gloire à Dieu et du Notre Père furent exécutés. Une lecture par Eveline Chartier fit valoir à tous l'importance de ne pas gaspiller les talents reçus.

On profita de l'occasion pour inviter l'abbé Bernard Bélanger qui s'est beaucoup dévoué à l'enseignement de la catéchèse à l'école Noël-Ritchot. Au nom des élèves, Jacqueline Chénier offrit à l'abbé un cahier-souvenirs réalisé par les élèves

Puisque plusieurs élèves de La Salle fréquentent l'école Noël-Ritchot, le curé de l'endroit, Florent Labonté, était aussi un invité d'honneur

Le personnel de l'école Noël-Ritchot est le suivant: directrice et orthopédagogue, Anna Labelle; secrétaire et directrice de chant, Paulette Lafond; concierge, Eloi Bauche; jardin, Thérèse Aubin; 1ère année, Pierrette Manaigre; 2e, Micheline Lessard, 3e, Marguerite Dumesnil; 4e, Robert Leclair; 5e et 6e, Rose-Marie Calequiri; 7e, Raymond Mulaire; 8e, Simone Legal; et 9e, Margaret Bolen; orienteur, Martial Marcoux; et éducation physique au niveau 5e et 6e, Michel Piché

L'abbé Pierre Gagné, religion 7e, 8e et 9e année. Les élèves de Noël-Ritchot suivent aussi des cours à l'école Saint-Norbert et les professeurs sont les suivants: Robert Ayotte, arts industriels; Claire Ferré, arts pratiques; et Shane Nestruck, harmonie scolaire

Ajoutons à ceci que les élèves de l'école Noël-Ritchot ont l'opportunité de se prévaloir des cours de piano et théorie de deux professeurs compétents, dont Michelle Chénier et Claudette McDonald. Présentement, environ une soixantaine de jeunes y sont inscrits

Fait à noter, c'est qu'en juin 1983, 14 jeunes finissaient en neuvième, et cette automne 24 nouveaux élèves se sont inscrits à Noël-Ritchot!

Eugénie FERRÉ

Saint-Lazare

La journée d'accueil et l'école

Les élèves et professeurs ont fêté la journée d'accueil le 16 septembre 1983. Le thème choisi pour l'année est "La communication".

Et quel meilleur moyen pour débuter une telle journée par une messe! Tous les étudiants se rendirent à l'église. Le père Aurèle célébrait la messe, assisté de deux garçons de la 8e année, Nestor Hayden et Jason Tremblay. La lecture fut lue par Josée Chartier. Des élèves de la 9e année, Brenda Hayden, Rebecca Fouillard, Yvan Huberdeau, Aaron Bell, Michelle Simard, et Zita Fafard lurent les intercessions, toutes composées par les neuvièmes

Pour chacunes de celles-ci, d'autres élèves vinrent à tour de rôle offrir les choses suivantes: Crystal Pepin, une lettre, Léontine Lemoine, un téléphone; André Chartier, un téléviseur; Monique Huberdeau, un micro-ordinateur; André Fouillard, ses mains; Lisa Chartier, un coeur. Le tout était relatif au thème de l'année

Ce n'était que le commencement. Pour l'après-midi, 12 groupes avaient été formés. Ceux-ci avaient un élève de la 9e année comme chef et un ou deux élèves de chaque niveau. Six activités de 20 minutes chacunes (mime, danse, film, chant, dessin, construction d'un gros casse-tête) avaient été préparées.

Les groupes circulèrent donc dans trois activités. Pendant une heure, les élèves de chaque groupe travaillèrent ensemble, partageant leurs efforts et les grands aidant les petits. Chaque groupe prit le temps de composer un ban (toujours sur la communication).

Ensuite les 12 groupes se réunirent au gymnase. Chaque groupe avait son porte-parole et ceux-ci vinrent, chacun à leur tour, dire quelle(s) activité(s) leur avaient plus le plus. Ils exécutèrent par la suite leur ban ou leur mime. On put remarquer, en écoutant et regardant, qu'il y avait eu beaucoup de communication.

La journée fut un succès et nous espérons que "cette communication" puisse se répandre et continuer tout le long de cette année scolaire...

Par ailleurs, c'est le 31 août que l'école a ouvert ses portes pour le personnel enseignant et le lendemain, 1er septembre, pour 117 élèves de la maternelle à la neuvième année

Voici le personnel de l'École de Saint-Lazare pour l'année 1983-84: directrice, Sr Elizabeth Décorby; maternelle, Sr Thérèse Pelletier; 1ère année, Sr Irène Bouchard; 2e année, Geneviève Tremblay; 3e et 4e année, Sr Mariette Bilodeau; 5e et 6e année, Sr Huguette Houle et Lorraine Tremblay; 7e, 8e et 9e année, Sr Elizabeth Décorby et Yvette Mallet; orthopédagogue, Sr Suzanne Detillieux; bibliothécaire, Annette Chartier; secrétaire, Nathalie Rittaler; aide, Louise Plante; concierges, Arthur Fenez et Deana Haney.

Enfin, notons que plusieurs de nos jeunes poursuivent leurs études secondaires à l'extérieur, ainsi qu'à l'Institut collégial de Birtle.

Au Collège Louis-Riel sont: Adrien Fouillard, Michel Chartier, Omer et Germain Huberdeau. À l'académie Rivier de Prince-Albert, Saskatchewan, on trouve: Marcella Huberdeau et Monique Plante.

Marc Deschambault et René Simard sont au Collège St-Vladimir de Roblin; tandis que Perry Fafard est au Collège Notre-Dame de Wilcox en Saskatchewan. Bernard Fouillard et Michèle Deschambault se rendent chaque jour à l'Institut Major Pratt de Russell

Le hockey mineur: ce qu'il faut savoir

Conrad Plante, Robert Lindsay, Ivan Tremblay, Edouard Houle, Jim Bagley, Alfred Perreault et Guy Deschambault ainsi que Mme Daniel Tremblay se rencontraient jeudi soir le 15 septembre pour organiser les équipes des 8, 10, 12 et 14 ans.

Le concensus fut qu'on demande à tous les jeunes intéressés à participer au hockey mineur cet hiver de donner leur nom à une des personnes mentionnées ci-haut. D'après ces noms, on décidera prochainement des équipes et des participants.

Toujours au hockey, les champions de l'an dernier chez les seniors (les Outlaws) ont tenté de s'organiser le 14 septembre, mais peu de joueurs ont assisté à la réunion.

Cependant, la direction nous affirme qu'il y aura un équipe pour la nouvelle saison qui débutera dans cinq semaines.

Annette CHARTIER

À ceux qui iront à Sainte-Anne

Le président de la SFM, Léo Robert, ainsi que Réal Sabourin, Daniel Boucher et Ronald Bisson faisaient le point sur l'article 23 devant une trentaine de personnes le 10 septembre.

Beaucoup de questions furent répondues et les assistants se disaient très content d'avoir eu l'occasion de discuter ce sujet

À tous nos lecteurs intéressés à se rendre à Sainte-Anne-des-Chênes, mardi le 27 septembre, SVP laissez vos noms chez J.C. & O.J. Ltée

Le départ de l'autobus est prévu pour 15h00

Un coup d'oeil sur les élections

Un conseiller de la municipalité d'Ellice ne se représente pas. Il s'agit d'Alfred Deschambault. Les 5 autres, ainsi que le préfet, laissent leurs noms pour un autre mandat de trois ans.

Au conseil du village, les quatre conseillers actuels se représentent. Le maire se décidera lorsque toutes nominations (s'il y en a) seront entrées.

Calendrier

N'oubliez pas le souper paroissial annuel, dimanche le 25 septembre à la salle communautaire de Saint-Lazare. Le tout débute à 16h00 jusqu'à 19h00

Somerset

On les attend avec impatience

Les mots Folle Avoine prennent une nouvelle signification pour les gens de Somerset et du sud du Manitoba.

Si pour certains les mots invoquent une mauvaise graine, pour bien d'autres, ils rappellent le spectacle du groupe "Folle Avoine" qui a eu lieu le 18 septembre à Somerset

C'est devant une salle comble que s'est déroulée la soirée, et d'après les organisateurs, le Tiger Hills Arts Association et le Comité culturel de Somerset, ce fut un énorme succès. Plus de 300 personnes ont assisté à la soirée, alors qu'on en attendait seulement un peu plus de 200...

Plusieurs chansons du répertoire ont été composées par les membres du groupe et le spectacle fut présenté avec tellement de vie et d'entrain que la foule s'est décidé à les laisser partir seulement après une ovation et un "encore".

Donc nous attendons avec impatience le prochain spectacle de Folle Avoine.

Huguette L. BOULET



Le groupe Folle Avoine a fait fureur

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

IL EST PORTÉ À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC PAR LES PRÉSENTES, que j'accepterai au bureau du Secrétaire municipal, Édifice du Conseil, Hôtel de ville, Winnipeg, jusqu'à 14 heures le 5e jour d'octobre 1983, les candidatures aux postes suivants.

MAIRE pour l'autorité locale de la ville de Winnipeg;

CONSEILLERS MUNICIPAUX pour l'autorité locale de la ville de Winnipeg;

COMMISSAIRE DES ÉCOLES pour les autorités locales suivantes ou pour des sections de celles-ci:
Division scolaire de Winnipeg No 1, 1577 est, rue Wall, Winnipeg.
Division scolaire de St. James - Assiniboia No 2, 2574, avenue Portage, Winnipeg
Division scolaire d'Assiniboine South No 3, 3401, boulevard Roblin, Winnipeg
Division scolaire de Saint-Boniface No 4, 50, chemin Monterey, Winnipeg.
Division scolaire de Fort Garry No 5, 757, rue Lyon, Winnipeg
Division scolaire de Saint-Vital No 6, 900, chemin St. Mary's, Winnipeg.
Division scolaire de Norwood No 8, 200, chemin St-Mary's, Winnipeg
Quartiers un, deux et trois de la division scolaire de River East No 9, 589, rue Roch, Winnipeg.
Quartiers deux et trois de la division scolaire de Seven Oaks No 10, 375, avenue Jefferson, Winnipeg
Quartier un et deux de la division scolaire de Transcona-Springfield No 12, 760 est, avenue Kildare, Winnipeg.

Toute déclaration de candidature doit être faite par écrit et signée par au moins vingt-cinq électeurs ou PAS moins d'1% des électeurs (le moindre des deux) de l'autorité ou du quartier (selon le cas) mais, dans tous les cas, d'au moins deux électeurs. Chaque déclaration doit être accompagnée de l'acception écrite du candidat ainsi que de la déclaration dûment signée et certifiée du candidat comme quoi il est éligible.

Toute déclaration qui n'est pas présentée en bonne et due forme ou qui n'est pas accompagnée des documents requis sera refusée.

Pour obtenir les documents nécessaires, s'adresser au DIRECTEUR DU SCRUTIN au BUREAU DU SECRÉTAIRE MUNICIPAL, VILLE DE WINNIPEG, ÉDIFICE DU CONSEIL, CENTRE MUNICIPAL, WINNIPEG, 510, rue Main ou aux bureaux des Divisions scolaires susmentionnés ou aux bureaux des Comités des districts municipaux suivants:
Comité municipal d'Assiniboine Park-Fort Garry, 5006, boulevard Roblin, Winnipeg.
Comité municipal de City Centre-Fort Rouge, 455, avenue Ellice, Winnipeg.
Comité municipal d'East Kildonan-Transcona, 755, chemin Henderson, Winnipeg.
Comité municipal de Lord Selkirk-West Kildonan, 1760, rue Main, Winnipeg.
Comité municipal de Saint-Boniface-Saint-Vital, 604, chemin St. Mary's, Winnipeg.
Comité municipal de St. James-Assiniboia, 2000, avenue Portage, Winnipeg.

FAIT à Winnipeg (Manitoba), ce 20e jour de septembre 1983.

R. J. Fergusson,
Directeur du scrutin

DIEU SAUVE LA REINE

L'école centrale devient totalement immersion

L'école centrale, l'école d'immersion française de la division scolaire de Transcona-Springfield, compte actuellement 490 élèves, soit une augmentation de 60 élèves cette année.

Due à la popularité toujours grandissante de l'immersion depuis les sept dernières années, le secteur français de l'école centrale a, cette année, complètement éliminé le secteur anglais "Central School", faisant de l'école centrale entièrement une école d'immersion à Transcona.

Ce fait s'est réalisé un an plus tôt que prévu. L'école a une capacité de 700 élèves et offre des cours de la maternelle à la huitième année. Selon la directrice de l'école, Dolorès Aquin, 95 pour cent des élèves sont anglophones.

Voici la liste du personnel de l'école (maternelle) Doreen Péloquin, Sr Doris Blanchette, Sr Irène Forest; (1ère année) Elaine Wilson, Dianne Lussier, Cécile Farion, Lise Courcelles, Lucie Desharnais, (2e année) Jacqueline LaBossière, Lucienne Gagnon-Lavallée, Cécile Bissonnette, Liette Préjet; (3e année) Hélène McCarthy, Gisèle Chartier, Huguette Gérardy; (4e année) Michelle Auger, Marcel Lebrun; (5e année) Thérèse Chartrand, Richard Gagnon; (6e année) Marielle Bosak; (7e année) Albert Vermette; (8e année) Paulette Belot, Victor Perrin.

En plus: ressources: Annette Boland; musique: Sonia Ostrowski; art et musique Michelle Johnson; éducation physique: Luc Therrien, Victor Perrin; bibliothécaire Jacqueline Finlayson; paraprofessionnelles: Micheline Poirier, Juliette Lavallée, Paulette Claude, Gisèle Hampson; concierges: Emile Meilleur, J. Hadden, D Daneleyko.

La directrice, Mlle Dolorès Aquin, a comme assistante, Paulette Belot. Pour tout renseignement, il faut s'adresser à la secrétaire, Albina Lapointe, au 222-1378.

Hélène BLAIS



La directrice de l'école Centrale à Transcona, Dolorès Aquin

Calendrier

Samedi et dimanche, les 24 et 25 septembre, visite Pastorale de Mgr l'archevêque Antoine Hacault en la paroisse de l'Assomption de Transcona. Il y aura un café-rencontre après chacune des trois messe dominicales

Bazar paroissial, le dimanche 30 octobre de 11h00 à 16h00, au Centre culturel Assomption, 711, rue Léola.

Le bazar de la LFC

L'exécutif de la Ligue organise présentement le bazar annuel paroissial qui doit avoir lieu le dimanche 30 octobre prochain au Centre culturel Assomption, de 11h00 à 16h00.

En juin dernier, 19 membres de la LFC de l'Assomption ont fait une sortie de groupe pour aller voir le film Gandhi. C'est Angeline Houde du comité spirituel qui était responsable de ce programme.

Au mois de septembre, une autre sortie de 11 membres organisée par Simone Desharnais du comité de recrutement, nous amena à Saint-Pierre-Jolys pour visiter la nouvelle église.

De béquilles à base-ball

Depuis quelques jours, l'abbé Laurencelle marche péniblement à l'aide de béquilles.

Ce n'est pas que ses nouveaux paroissiens soient difficiles, mais on raconte qu'une certaine partie de tennis avec le redoutable Jean-Paul Cormier est la cause de cet accident

Pour ceux qui aimeraient se mettre en forme, il y aura des exercices aérobiques qui se dérouleront dans le gymnase de l'école (salle Guertin) du lundi au jeudi inclusivement, de 17h00 à 18h00. Pour plus de renseignements, appelez Nancy au 783-5068

Lors d'une réunion qui s'est déroulée le 7 septembre, le Comité provisoire qui avait été formé le 27 avril dernier est devenu le "Comité culturel de Winnipeg". Gérald Landino en est le président, Michel Fourcade le vice-président et Odette Jobin la secrétaire

La saison de base-ball est terminée et l'équipe de balle molle pour dames du Sacré-Coeur a remporté la coupe. Faisaient partie de l'équipe: Betty Cole, Pauline Chartrand, Diane Chartrand, Wanda Grabowski, Thérèsa Carrière, Dawn Castelina, Edith Boulet, Diane Gauthier, Cheryl Piché, Adrienne Simpson, Norma Allard, Sharon et Lori Chartrand, Holly Cole, Melody McKellar et Cécile Piché. Les entraîneurs étaient George McKay et Gilbert Carrière

Odette JOBIN

REMERCIEMENTS

La famille Toupin désire remercier le personnel médical de l'hôpital de Saint-Boniface, P Coutu et ses employés, les personnes qui ont offert des souhaits, ont fait des offrandes de messes, ainsi que les religieuses, les Soeurs Saint-Joseph, pour leurs beaux chants au funérailles de notre papa, Romain Toupin.

Des remerciements sincères aux personnes qui ont assisté Papa durant ses derniers mois difficiles et qui continuent de porter main forte à notre maman qui est si malade.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EVA PHILOMÈNE LABOSSIÈRE, du village de Somerset, au Manitoba, veuve de Marcel Labossière, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er novembre 1983

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 15 septembre 1983

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession

TÉLÉCOMMUNICATIONS CNCP

AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-32-CNCP" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. R.J. Gunson, directeur, achats et stocks, Canadian National, Box 244, Postal Station -"Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui acceptera leur réception jusqu'à MIDI, mardi 4 octobre 1983, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, du véhicule suivant:

(1) Unite No 3136
1 seul. Chevrolet 1978 - automobile
Modele: Nova
No de série: 1X27D8W203699

CONDITIONS: F.O.B. "tel quel, sur les lieux". Le soumissionnaire choisi doit régler la transaction en entier dès qu'il est avisé que sa soumission est retenue et avant la prise de possession de son achat. Le véhicule doit être enlevé dans la semaine qui suit la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. Steve Korniat, téléphone 946-2854, entre 8h30 et 16h00 du lundi au vendredi, pour fins d'inspection desdits véhicules.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. R.J. Gunson
DIRECTEUR RÉGIONAL
ACHATS ET STOCKS.

16.9.83

Transport Canada Air | Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet 2352-82-40

Description des travaux: Rénovation et travaux connexes visant l'économie d'énergie - Aéroport de Le Pas, Le Pas (Manitoba).

Date limite: le 6 octobre 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg, Le Pas, Flin Flon et Thompson (Manitoba).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canadä

Saint-Léon

La natalité serait-elle à la hausse?

C'est connu de tous, Saint-Léon c'est p'tit. Il y a du monde, mais les familles ne sont pas aussi nombreuses qu'elles l'étaient.

Mais croirez-vous que notre jeune population augmente? La preuve. Pour la première fois, une classe de maternelle a été ouverte à notre école avec cinq enfants de cinq ans.

Avec leur institutrice, Marie Dacquay, ils se réunissent deux fois par semaine, les mardis et jeudis dans l'après-midi

En plus, 8 bambins de 4 ans forment une pré-maternelle sous la direction de Brigitte Sierens. "Le P'tit Bonheur de Saint-Léon" ouvre sa classe le 21 septembre et se regroupera tous les mercredis et vendredis dans le même local que la maternelle

Le comité de parents local, surtout Irma Grenier, a fait tout son possible pour obtenir ces deux classes, augmentant ainsi notre population estudiantine qui se chiffrait à 31 élèves de la 1ère à la 8e année

Les professeurs à l'école sont les mêmes que l'année dernière: M. Gilles Laurent, directeur et responsable des 7e et 8e; Sr Thérèse Champage, responsable des 5e et 6e; Mlle Monique De Villers, reponsable des 3e et 4e; et Mme Marie Dacquay, responsable des 1ère et 2e années

Le village est toujours aussi accueillant

Une autre année Katimavidienne s'est amorcée.

Ce mercredi 14 septembre, 12 jeunes venant d'à peu près toutes les provinces ont envahi notre village

La communauté les a accueillis vendredi au Club Simon-Nivon. Ça promet de faire du bon travail!

Le chef de groupe est Nicole Fillion, une Manitobaine originaire de Saint-Jean-Baptiste

Par ailleurs, le nouveau curé, Rosaire Lambert, s'installe présentement au presbytère

Il nous arrive de Fannystelle où il a oeuvré pendant huit ans. Souhaitons que la période d'adaptation soit heureuse pour lui et pour ses paroissiens

Et enfin, Sr Marguerite Breton, m.o., prend une année de repos, mais désire aussi s'impliquer auprès des tous petits en catéchèse et peut-être au club des aînés, formé depuis l'année dernièrek dans la communaute

Sr Breton sera la compagne de Sr Hélène Champagne qui est parmi nous pour une deuxieme année

Marie C. LABOSSIÈRE

Calendrier

Le 25 septembre: souper paroissial annuel au Centre récréatif de Saint-Léon, de 16h00 à 20h00

Le 22 octobre: ouverture officielle du Club Simon-Nivon. Détails à suivre

Notre-Dame-de-Lourdes

Une aventure dont Christian se souviendra longtemps

Voilà plus d'un an déjà que Christian Delaquis avait signalé son désir aux autorités de CTV de participer au programme télévisé "Thrill of a Lifetime"

Son rêve s'est finalement réalisé le 15 septembre à Toronto, Christian a joué au piano avec André Gagnon

Christian se souviendra longuement de son aventure, car il a non seulement eu le plaisir de rencontrer un artiste sympathique, mais a aussi eu l'occasion de l'accompagner au piano

Ensemble ils ont joué la composition d'André, "Un piano au soleil". Le célèbre artiste a aussi joué un extrait de la composition de Christian, intitulée "Fansy-être", ce qui surpris Christian mais lui a fait grandement plaisir

Christian a vécu une aventure intéressante depuis le premier avertissement à la fin de juin et la confirmation deux semaines plus tard. Il se souviendra longuement de son voyage par avion à Toronto le 14 septembre, de l'accueil chaleureux à l'hôtel Royal York, de l'enregistrement du programme le 15

Il gardera précieusement les huits disques que lui a donné André Gagnon. Mais surtout, il gardera un bon souvenir du pianiste, André Gagnon, homme qui a su le mettre à son aise!

Ce programme sera possiblement télédiffusé par CTV (canal 7) le 24 octobre à 19h00

Christian est le fils de Raymond et Renée Delaquis. Il est présentement étudiant en première année à l'université de Winnipeg

Denis BIBAULT

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

Saint-Jean-Baptiste

Les voeux des Grégoire ont été renouvelés

Il y a plus de 50 ans, Arthur Grégoire a aperçu du coin de l'oeil une petite jeunesse toute nouvelle dans la paroisse.

C'était la ménagère du curé Desrosiers. Arthur approchait de la trentaine et se cherchait une compagne depuis longtemps. Ça n'a pas traîné! Le 6 septembre 1933, Germaine-Emma Corriveau mariait Arthur à l'église de Saint-Jean-Baptiste

Le 10 septembre, les jubilaires, entourés de leurs quatre garçons et quatre filles, renouvelaient leurs voeux durant une messe d'action de grâce concélébrée par M. le curé et l'abbé Léon Savoie, cousin de la famille

Tous se retrouvaient à la salle centenaire où parents et amis ont eu l'occasion d'exprimer leurs souhaits

Florent BEAUDETTE

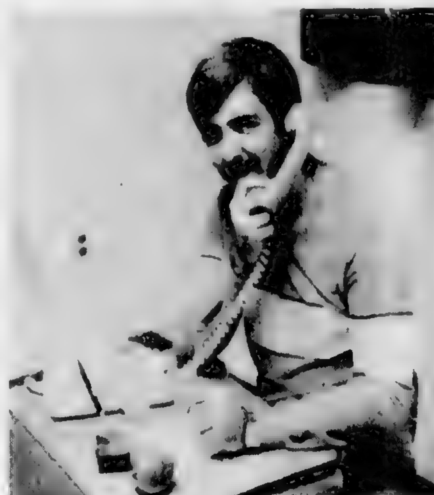


Arthur et Germaine-Emma Grégoire

L'expansion continue chez Roy Legumex

Chez Roy Legumex Inc., l'expansion continue. L'addition d'un sous-sol à l'ancien édifice a permis de transformer une partie de l'entrée en bureau pour le gérant de la production, Robert Lafond, mais les nouveaux meubles ne sont pas encore arrivés!!!

Pendant ce temps, la capacité de stockage de l'entreprise a été augmentée de 65 000 boisseaux par la construction d'un nouveau silo complètement relié à l'usine. C'est le plus gros "bin" monté au Manitoba pas Westeel-Rosco



Robert Lafond à son bureau

Il s'agit de remettre sur pied

Le comité "Superior Bus" aimerait corriger l'impression laissée par le titre d'il y a deux semaines. Il ne s'agit pas de remplacer la compagnie, mais plutôt de la remettre sur pied et repartir le travail

Si la production d'autobus n'est pas pour reprendre, le comité essaierait d'attirer une nouvelle entreprise pour utiliser l'usine et retourner du travail aux gens de la région

Calendrier

Le 24 septembre à 19h00, messe d'action de grâce à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de Jean-Guy et Jeannette Dupuis, suivie d'une réception à la salle centenaire

À partir du 4 octobre, au sous-sol de l'église, classe de mini-franglais. Inscrivez vos petits auprès de Jacqueline (758-3961) ou Debbie (758-3898)

MISES EN CANDIDATURES

DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE No 14 PROVINCE DU MANITOBA

Soyez prévenus par les présentes que le 5e jour d'octobre de l'année 1983, entre dix heures du matin et deux heures de l'après-midi, au bureau de la Division, au 192, avenue Centrale, à Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba, je recevrai les mises en candidature pour les postes de Commissaires d'écoles:

Section Électorale	Nombre à élire	Période
1	trois	trois ans
2	un	trois ans
3	deux	trois ans
4	deux	trois ans
5	un	trois ans

dans la division scolaire susmentionnée.

Toutes les mises en candidature devront être soumises par écrit et devront être signées par au moins 25 électeurs, ou encore par au moins 1% des électeurs (si ce dernier nombre est moins que le premier) de ladite section électorale, mais en aucun cas pas moins de deux électeurs. Chaque mise en candidature devra être accompagnée du consentement écrit du candidat, ainsi que d'une déclaration écrite par le candidat, de son aptitude, dûment signée et attestée.

Les mises en candidature qui ne seront pas accompagnées des documents requis et qui ne seront pas soumises correctement seront rejetées.

Les formulaires de mise en candidature peuvent être obtenus sur demande, soit au bureau de la division, soit à n'importe quel bureau municipal.

Fait à Sainte-Anne-des-Chênes, dans la province du Manitoba, ce 15e jour de septembre de l'année 1983.

Rose Blom
Directrice du scrutin (Returning Officer)
Division scolaire de la Rivière Seine No 14





Bonjour toi!

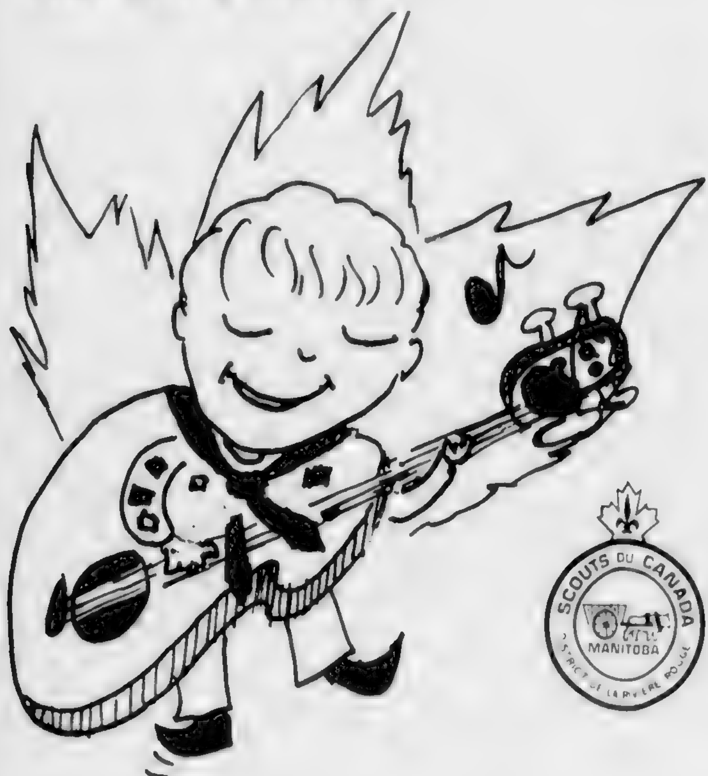
Une page-surprise et bien spéciale aujourd'hui! Je te parle des Scouts et Guides.

Lis attentivement ma page car il y un CONCOURS.

Bonne chance!

Bicolo

Hé! On t'invite.....



Les Guides ... les Scouts ... ça te dis quelque chose?

Si tu aimes l'aventure, t'amuser, partager avec d'autres, prier, chanter, marcher en plein air, camper, apprendre à te connaître et à rendre service au autres ... voilà quelque chose pour toi!

C'est le temps de te décider ... les activités reprennent bientôt. Informe-toi à ta paroisse ou au Bureau Scout, 466, rue Aulneau, Saint-Boniface.

Tu ne voudras pas manquer quelque chose d'aussi intéressant!



Savais-tu??? qu'il y a des SCOUTS et des GUIDES dans 105 pays ... et qu'à travers le monde entier il y a 24 millions de filles et de gars qui vivent les mêmes engagements, apprennent à partager, à s'aimer???

FORMIDABLE! Pas vrai???

Toi aussi tu peux devenir Scout ou Guide!

PHRASE CACHEE

B	O	U	S	S	O	L	E	P	O	R	T	E
O	P	M	A	C	A	M	P	I	N	G	C	I
T	E	E	R	O	P	M	A	C	I	N	F	Q
T	J	E	S	U	S	U	A	N	O	E	U	D
E	T	N	E	T	U	N	G	I	H	A	N	T
C	H	O	I	X	O	O	I	C	R	E	M	E
L	O	U	V	E	T	E	A	U	A	E	E	X
A	E	R	A	N	N	H	R	O	T	S	A	C
I	U	R	H	A	V	R	E	S	A	C	E	U
R	F	I	I	V	E	R	O	U	T	I	E	R
E	R	T	P	I	O	N	N	I	E	R	S	S
U	S	U	N	I	F	O	R	M	E	A	I	I
R	R	R	E	C	I	N	Q	D	E	S	S	O
C	O	E	U	T	N	A	T	A	T	I	O	N

- B -
Botte
Boussole
- C -
Camp
Camping
Camporee
Canoe
Caser
Castor
Chef
Choix
Cinq
- E -
Eclaireur
Excursion
- G -
Gingot
- H -
Hache
Havresac
- J -
Jesus
- L -
Louveteau
- M -
Maire
- N -
Natation
Noeud
Nourriture
- O -
Oeuf
- P -
Picnic
Pionnier
Porte
- R -
Routier
- S -
Scout
- T -
Tente
Tous
- U -
Uniforme

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

_ _ _

_ _ _ _ _ _

CONCOURS SCOUTS-GUIDES

L'organisation des Scouts et Guides de la Rivière Rouge te lance un concours.....

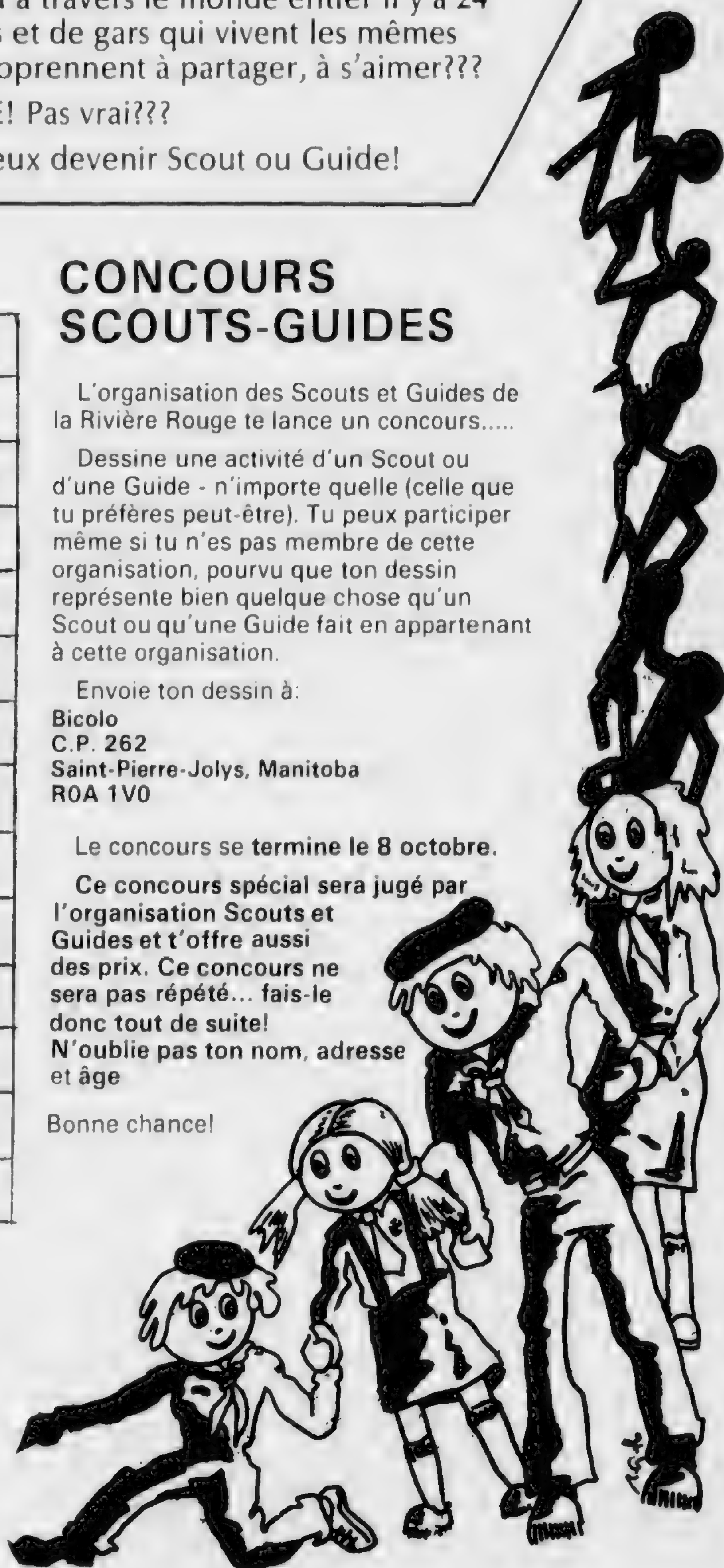
Dessine une activité d'un Scout ou d'une Guide - n'importe quelle (celle que tu préfères peut-être). Tu peux participer même si tu n'es pas membre de cette organisation, pourvu que ton dessin représente bien quelque chose qu'un Scout ou qu'une Guide fait en appartenant à cette organisation.

Envoie ton dessin à:
Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

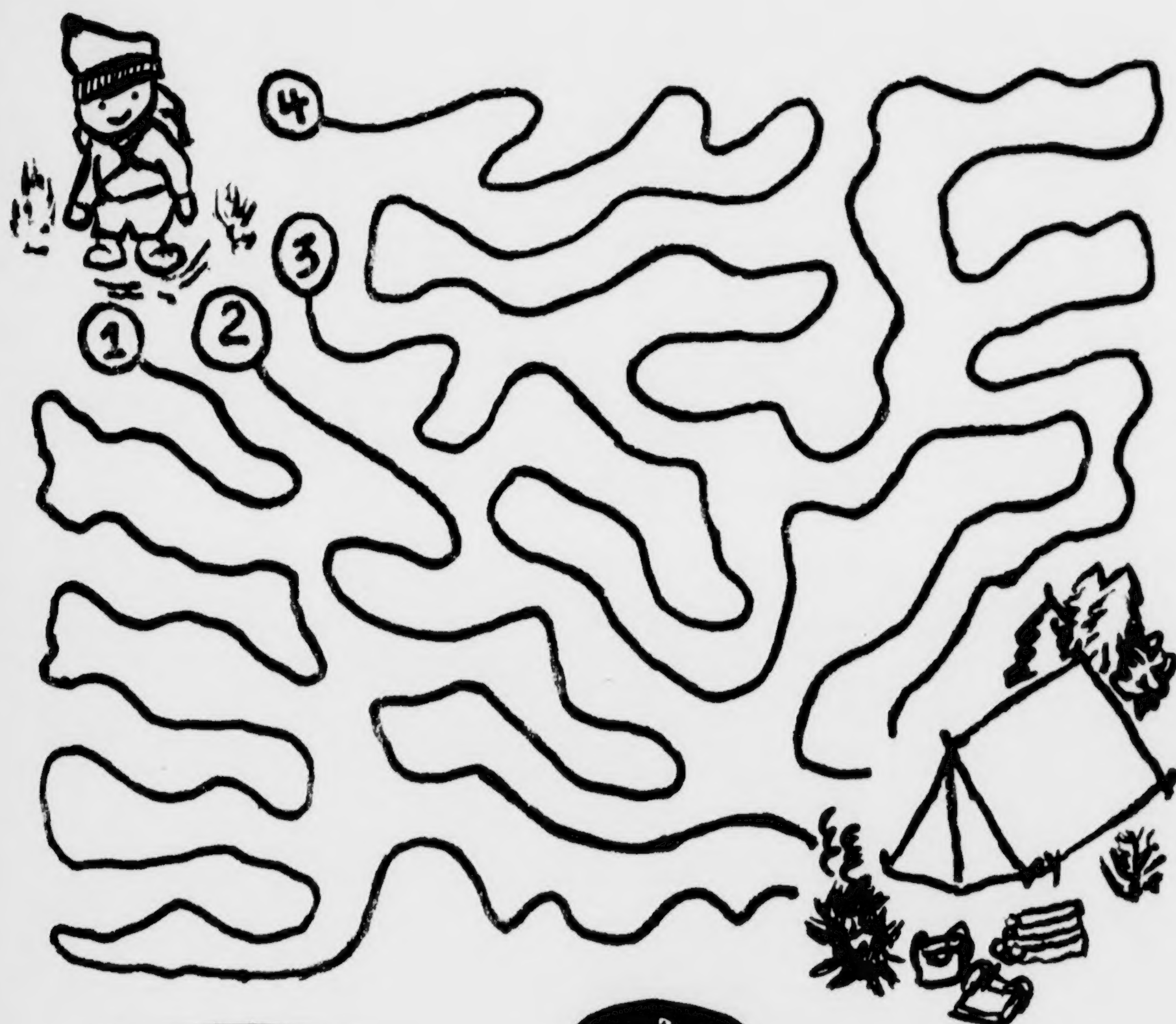
Le concours se **termine le 8 octobre.**

Ce concours spécial sera jugé par l'organisation Scouts et Guides et t'offre aussi des prix. Ce concours ne sera pas répété... fais-le donc tout de suite! N'oublie pas ton nom, adresse et âge

Bonne chance!



Pierre arrive au camp Scout de Saint-Malo pour la première fois. Peux-tu l'aider à se rendre au campement par le chemin le plus court?





La loi chez les Scouts

Complète les mots importants:

Le Scout cherche à P—RT—G—R,
à combattre pour la J—ST—ICE.
Il mérite et fait CO—FI—NC—.
Protège la V—E, répand la —OI—.
Il fait toujours de son M—E—X!

Membre gagnant de la semaine
No 6096

Stéphane Boisjoli
7ans
19 Harvick Lane
Winnipeg, Manitoba
R2J 3H2

Je salue les nouveaux membres de mon club:

6966 Shawna Wright Selkirk
6967 Liza Haines Selkirk
6968 Opale Hullen Winnipeg
6969 Natalie Léger Saint-Boniface
6970 Jaime Prober Winnipeg
6971 Daniel Lagacé Saint-Boniface
6972 Nicholas Morier Winnipeg
6973 Marc Charbonneau Winnipeg
6974 Jade Hullen Winnipeg
6975 Joelle Prober Winnipeg
6976 Connie DeSmet Cypress River
6977 Jimmy DeBacker St-Alphonse
6978 Cheryl Buydens St-Alphonse
6979 Chris VanDeWalle Cypress River
6980 Doug DeBacker St-Alphonse

Réponses
Pierre, le chemin le plus court:
No 2

La loi:
Partager, Justice, Confiance, Vie, Joie, Mieux.

Dans la cour de récréation...

Est-ce vrai, Bicolo, que nos grands-parents étaient obligés de cacher leurs livres français à l'école?

Papa m'a dit qu'un inspecteur surveillait pour qu'il n'y ait pas d'enseignement en français en classe!

Wow!.. On est chanceux d'abord que ce ne soit plus comme ça!

Bicolo; est-ce qu'on va pouvoir continuer à parler en français?

Ecoutez bien les amis... Il faut que tous nos papas et toutes nos mamans se rendent à Ste-Anne mardi le 27, c'est une réunion tellement importante... c'est ça qui va décider si on va continuer de parler en français!

On va leur faire penser, hein? "

Moi, j'aime ça parler français!



Bicolo! Je m'en vais leur dire tout de suite!

moi aussi

La Broquerie

Il serait tragique de ne pas participer

Le conseil municipal de La Broquerie présentera deux mémoires aux audiences sur l'article 23 le 27 septembre prochain.

C'est suite à une requête par quelques 25 personnes que les conseillers ont rédigé et voté une résolution d'appuyer l'entente conclue entre les Franco-Manitobains et les gouvernements provincial et fédéral.

Le maire, John Giesbrecht, présentera la version anglaise tandis que Gilbert Tétrault présentera la version française.

Dans le même ordre d'idées, une réunion a eu lieu le 20 septembre avec une vingtaine de personnes de La Broquerie en vue d'organiser la participation de notre communauté aux mêmes audiences.

Magella Boissonault et Roger Dubois de la Société franco-manitobaine sont venus expliquer les enjeux de cette démarche - ce que nous avons à gagner ou à perdre.

Léo Robert, Raymond Théberge et Magella Boissonault de la Société franco-manitobaine sont venus expliquer les enjeux de cette démarche - ce que nous avons à gagner ou à perdre.

Ensuite, le groupe s'est formé en comités et s'est réparti les tâches. L'objectif est de s'assurer que tous ceux et celles qui s'intéressent de façon positive à la survie du français au Manitoba, soient à Sainte-Anne-des-Chênes le 27 septembre, pour démontrer clairement que nos droits, ça nous intéresse.

Il serait tragique qu'au moment où tant de forces et d'énergies se mobilisent pour organiser et assurer notre extinction de la carte manitobaine, nous restions passivement chez nous à laisser faire.

Ah oui, on nous dit qu'on risque bien de fêter un peu le 27 au soir. Qui donc a dit que c'était platte se battre pour la cause?

Rino OUELLET

Saint-Pierre

Inscription au Bois Jolys

La pré-maternelle de Saint-Pierre-Jolys ouvrira ses portes pour la nouvelle saison au début d'octobre.

Les inscriptions se tiendront vendredi le 23 septembre entre 13h00 et 15h30 dans la salle No 9 de l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys.

Veuillez appeler Lucille Carrière au 433-7963, ou Linda Côté au 433-7708 pour plus de renseignements ou pour inscrire votre enfant.

Jacqueline ROY

Calendrier

Le comité de parents prépare une vente de garage au profit des Jeannettes et des Scouts de Saint-Pierre-Jolys. Cette grande vente se tiendra au local scout, avenue Bélanger samedi le 24 septembre, de 9h00 à 17h00.



Mille soupers

Au-delà de 1 000 personnes sont venues manger au souper paroissial à La Broquerie le 18 septembre.

On en attendait 1 500, mais les restes ont été vendus aux enchères. Donc pas de sandwichs à la dinde jusqu'à Noël.

"Les gens ont perdu l'habitude de venir au souper paroissial à La Broquerie." Voilà comment le président, Oscar Gagnon, explique la foule moins nombreuse qu'il était prévu.

Mais les commentaires ont été positifs. Ce qui a le plus impressionné M. Gagnon, c'est la coopération et l'empressement avec lequel les paroissiens se sont engagés pour aider.

Pas de refus. Oscar Gagnon se dit aussi enchanté du travail du comité - "une équipe merveilleuse".

Il finit en souhaitant que le souper paroissial devienne un événement annuel. En attendant, il y a encore quelques manifestations centenaires sur la planche et, à La Broquerie, ça semble bien décidé de fêter.

Les minis en marche

Les parents qui s'intéressent aux mini-francophones sont invités à une réunion d'information qui aura lieu le 28 septembre à 20h00 au sous-sol de l'église. Pour plus de détails, contactez Lilliane Gérardy au 424-5222.



APPEL D'OFFRES

No du contrat 561/83-79

Coordonnateur, participation du public
Parc national Riding Mountain

Le travail consiste à organiser un programme de participation publique relativement à l'étude du plan cadre du parc national Riding Mountain.

Les soumissions cachetées doivent être adressées à:
L'administrateur des contrats
Parcs Canada, région des prairies
4e étage
391, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7

Tél.: (204)949-6070
Télex: 07 57 461

Elles seront acceptées jusqu'à:
15h00 (heure centrale avancée)
le mardi 11 octobre 1983

On peut examiner les documents contractuels à l'adresse susmentionnée et au bureau d'administration du parc national Riding Mountain, Wasagaming (Manitoba) (204 848-2811).

On peut obtenir les documents contractuels aux adresses susmentionnées.

Les soumissions seront jugées à la lumière de l'expérience des soumissionnaires dans ce domaine, de leurs connaissances des problèmes de gestion relatifs au parc et à la région avoisinante et de leur capacité de traiter de façon efficace avec des particuliers et des groupes qui ont des opinions différentes, voire même opposées.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 150277 - pour Pêches et océans
Hillside Marina, Manitoba
Creusage

Date de fermeture: le mercredi 5 octobre 1983
Dépôt: 25$

PROJET

No 037586 - pour Pêches et océans
Denbeigh Point, Manitoba
Quai marginal et construction d'une digue

Date de fermeture: le jeudi 6 octobre 1983
Dépôt: 50$

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de construction de Winnipeg et le "Manitoba Heavy Construction Association".

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH AMABLE ROMAIN TOUPIN, du village de Sainte-Rita, au Manitoba, commerçant à la retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnées doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 -185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er novembre 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 14 septembre 1983

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession

Supermarché de gros et demis-gros de Winnipeg

GRANDE VENTE

27, rue Watt; au sud de l'avenue Nairn

Grande sélection de tapis doublés de caoutchouc ou jute; ainsi que des centaines de fins de rouleaux -tapis et vinyle. Jours de semaine: jusqu'à 20h00; Samedis: jusqu'à 17h00

A & R Carpets
669-2829

Le Cercle Molière

est à la recherche

d'une personne intéressée à travailler dans le domaine de prélèvement de fonds.

TÂCHES:
- mettre sur pied une campagne de prélèvement de fonds pour le Cercle Molière. La description de tâches définitive sera établie avec le conseil d'administration.

QUALITÉS REQUISES:

- **doit être bilingue**
- **doit avoir de l'expérience dans la vente**
- **doit avoir le sens de l'organisation**
- **doit avoir l'initiative personnelle dans le travail**
- **doit être capable de motiver une équipe de travail**

SALAIRE:
- à négocier

ENTRÉE EN FONCTION:
- novembre 1983

Les candidats intéressés devront soumettre leur curriculum vitae au Cercle Molière avant le 7 octobre 1983.

Personne contact:
Aline Campagne
Administratrice
Le Cercle Molière
C.P. No 1
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



APPELS D'OFFRES

No du contrat: 502/83-80

Ateliers d'artefacts
578, chemin St. Mary
Winnipeg (Manitoba)

Le travail comprend la fourniture et l'installation d'une cabine de peinture au pistolet.

Des soumissions cachetées doivent être adressées à:

l'administrateur des contrats
Parcs Canada, Région des Prairies
4e étage
391, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7

Elles seront acceptées jusqu'à:
15h00 (HAC)
le mercredi 5 octobre 1983

Tél.: (204)949-6070
Telex: 07 57 461

On peut obtenir, à l'adresse susmentionnée, les documents contractuels moyennant un dépôt de 50$ sous forme d'un chèque certifié payable à la Construction Association à Régina, Saskatoon et Prince Albert.

Les documents contractuels peuvent être examinés à l'adresse pré-citée et au bureau de la Construction Association à Winnipeg, Southam Building Reports et Sanford Evans.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

LA DIVISION SCOLAIRE SEINE No 14

est à la recherche

d'un(e)

Technicien(ne) de bibliothèque

bilingue pour les écoles de Sainte-Anne (École Pointe des Chênes, Sainte-Anne School et Sainte-Anne Immersion).
Entrée en fonction immédiatement.
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae:

Directeur(trice)
Écoles de Sainte-Anne
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba
R0A 1R0

Conseiller pédagogique

Le Bureau de l'Éducation française

Le Bureau de l'Éducation française est à la recherche d'un conseiller pédagogique en prêt de service de sa division scolaire qui sera responsable du développement et de l'implantation des programmes d'études en français pour l'Immersion de la 7e à la 12e année. Le/la titulaire dirigera des comités de travail pour écrire les programmes, évaluer et développer le matériel didactique et collaborera avec les autorités locales pour la mise en oeuvre des programmes et le développement professionnel des enseignants. Il/elle sera appelé(e) à gérer un budget d'exploitation, à organiser des ateliers et des sessions avec les enseignants.

Qualifications: Certificat d'enseignement et expérience dans l'enseignement. Des compétences dans l'enseignement à l'immersion et dans l'enseignement du français seraient des atouts importants. La maîtrise de la langue française et de la langue anglaise orales et écrites est essentielle.

Échelle salariale: 35 613$ à 45 618$

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Gilbert Rosset au 944-6916.

Date de fermeture: le 7 octobre 1983

S'adresser au:
Directeur
Direction du développement
et de l'implantation des programmes
Bureau de l'Éducation française
509 - 1181, avenue Portage
Winnipeg Manitoba R3T 0T3



APPEL D'OFFRES

No du contrat: 561/83-84

Éclairage des rues et sentiers
Entrée sud
Parc national Riding Mountain

Les travaux comprennent l'installation de l'éclairage des rues et sentiers.

Les soumissions cachetées devront être adressées à:

L'administrateur des contrats
Parcs Canada, région des Prairies
4e étage
391, avenue York
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4B7

Les soumissions seront acceptées jusqu'à:

15h00 (heure centrale avancée)
le mardi 11 octobre 1983

Tél.: (204)949-6070
Télex: 0757461

On peut se procurer, à l'adresse susmentionnée, les documents contractuels moyennant le versement d'un dépôt de 50$ sous forme d'un chèque certifié payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être examinés à l'adresse susmentionnée, au bureau de l'Association des constructeurs à Winnipeg et à Brandon, dans les édifices Southam et Sanford Evans.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

“Jamais dans l’histoire du Manitoba aura-t-on vu une telle manifestation...”

Mes chers amis

Il y a de ces moments dans l’histoire d’une communauté où les individus qui la composent doivent s’unir et se manifester en tant que collectivité afin de faire valoir leurs aspirations et leurs désirs communs. Ceci est davantage vérité si l’on parle de communauté minoritaire.

Un tel moment s’annonce à la communauté francophone du Manitoba et cela avec une urgence prononcée.

Je viens donc faire appel à vous tous qui partagez les intérêts communs de notre communauté francophone de vous rendre le mardi 27 septembre en soirée au Centre communautaire de la légion dans le village de Sainte-Anne.

La communauté francophone se doit, dans le cadre des Audiences publiques sur les amendements à l’article 23 de l’Acte du Manitoba, de monter le plus grand rassemblement des siens dans l’histoire de sa longue lutte pour le respect de ses droits. Cette manifestation sera le message résonnant d’une communauté qui exprime sa plus tenace volonté et ses plus fermes désirs de voir **l’entente conclue au mois de mai respectée.**

La manifestation sera l’indubitable message aux élus de cette province, ainsi que le forum idéal pour projeter des échos dans les plus lointains coins de notre société canadienne et au Parlement d’Ottawa.

Je sollicite donc votre présence à cette manifestation dont la grandeur ne cessera d’épater les générations de l’avenir, générations qui en récolteront les bienfaits.

Sincèrement,

Léo Robert

Léo Robert, président
La Société franco-manitobaine

